

76 BUTS GRETZKY ÉGALE LE RECORD D'ESPOSITO

page 4

8 GAINS DE SUITE À L'ÉTRANGER
LE CANADIEN AUSSI
ÉGALE UNE MARQUE

pages 2 et 3



Phil Esposito, à gauche, a assisté à l'exploit de Wayne Gretzky, hier, et s'est empressé d'aller le féliciter. (téléphoto UPI)

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

25 cents

HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 35¢ MONTRÉAL, LUNDI 22 FÉVRIER, 98^e ANNÉE, no 44, 56 PAGES, 4 CAHIERS •

ISOLEZ VOTRE MAISON

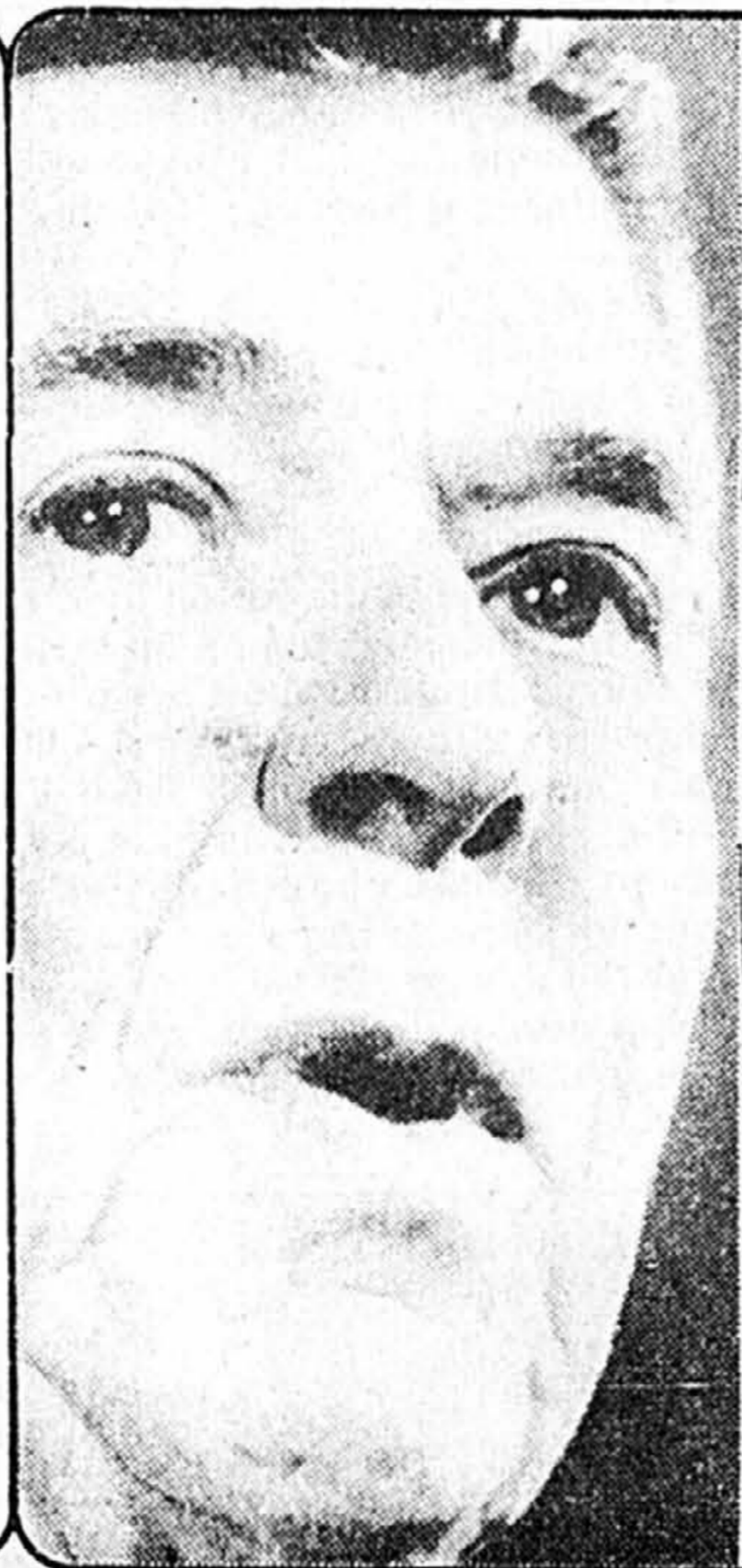


LAINE
ISOLANTE
SOUFFLÉE
Tél. 270-8111

L'UN DIT NON AU PC

■ Dotée d'un nouveau chef, Jean-Marc Béliveau, l'Union nationale se veut toujours vivante et n'a pas l'intention de céder la place à un Parti conservateur provincial. Un millier de personnes participaient à la réunion de l'UN hier à Montréal, réunion qui a vite pris des allures de fête.

page A 5



LE SALVADOR L'OPPOSITION À REAGAN S'AMPLIFIE

■ Après les représentants des Églises américaines et une partie des sénateurs qui ont désavoué en fin de semaine l'attitude de l'administration Reagan à l'endroit de la junte salvadorienne, voilà qu'un sondage de la maison Gallup révèle que 54 p.c. des Américains sont contre l'intervention des États-Unis en Amérique centrale.

page C 4

photo Pierre Côté, LA PRESSE

SOMMAIRE

Annonces classées: C 5 - C 9
Arts et spectacles
— Informations: B 4, B 5, B 7
— Horaires: B 6
Décès, naissances, etc.: C 11
Êtes-vous observateur? C 5
FEUILLETON: C 7
Horoscope: C 8
Jardinage: C 10
Le monde: C 4
Météo: A 2
Mots croisés: C 6
Mot mystère: C 6
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: B 6
Télé-câble: B 4
Télévision:
— Horaires: B 6
Tribune libre: A 7
TARLOID SPORTS
Bandes dessinées: 16
Mots croisés: 16

31 SECONDES POUR VENIR À BOUT DU CUBE!

■ Luc Forest, 19 ans, de l'Assomption, a été le plus rapide des 22 finalistes en complétant son cube en 31.76 secondes, hier, au Salon de la jeunesse. Champion du Québec, il aspire maintenant à devenir le champion du Canada.

page A 3



CARMONT: LE PROJET ENCORE RÉVISÉ

page C 1

ÉDITO
UN SONDRAGE
QUI TRAHIT
UN INQUIÉTANT
FATALISME
PAR MARCEL ADAM
page A 6

UN BRUNCH DOMINICAL CHOC

CLAUDE RYAN « DÉCHAÎNÉ »

■ Le Claude Ryan que les libéraux auraient voulu entendre pendant la dernière campagne électorale s'est manifesté hier devant 1,300 militants réunis dans le comté de Louis-Hébert, où des élections complémentaires auront lieu le 5 avril.

Photothèque LA PRESSE

page A 5



LA NEIGE AIDANT MOTONEIGE: UNE GROSSE SAISON

■ Après deux hivers plutôt désastreux qui ont entraîné un fléchissement du marché de 25 p.c. sur tout le continent, l'industrie de la motoneige connaît cette année une remontée spectaculaire. Par ailleurs, le Québec possède le réseau de sentiers pour la motoneige le plus élaboré et le plus structuré du monde.

Photothèque LA PRESSE

page B 1





Les cinq marins qui ont survécu au naufrage du porte-conteneurs soviétique Mekhanik Tarasov se sont dits en pleine forme. Hier, ils faisaient déjà des projets pour quitter Saint-Jean et rentrer en Union soviétique. Six des 37 marins du Tarasov ont pu être repêchés. L'un d'eux est décédé peu de temps après le sauvetage.

SELON UN SURVIVANT

Le capitaine aurait trop attendu pour ordonner l'évacuation du Tarasov

■ ST. JOHN'S, Terre-Neuve (CP et AFP) — Les cinq survivants du naufrage du cargo soviétique Mekhanik Tarasov semblaient en assez bonne condition hier, mais c'est un miracle qu'ils soient en vie, a déclaré le capitaine du Sir Humphrey Gilbert, le bateau de la garde côtière canadienne qui s'est porté à leur secours.

Selon le compte rendu du capitaine Joseph Prucha, qui a obtenu ses renseignements de l'un des survivants qui parlait un peu l'anglais, les marins étaient dans l'eau glacée de la mer depuis 40 minutes environ avant d'être repêchés par un navire danois. Après un séjour aussi long dans la mer glacée, il est rare que des gens survivent. Trois des survivants faisaient partie d'un groupe de six marins qui s'étaient attachés les uns aux autres avant de sauter à la mer. Un quatrième vivait encore quand il fut secouru,

mais il est mort peu de temps après.

Par ailleurs, le naufrage du porte-conteneurs soviétique qui a fait 32 morts, est dû au déplacement d'une partie de la cargaison qui est allé crever un réservoir installé sur le flanc du bateau pour lui assurer une meilleure stabilité.

Déséquilibré par l'afflux d'eau, le Mekhanik Tarasov a pris une gîte de 50 degrés. Les marins ont tenté de pomper l'eau infiltrée, mais les pompes ont été obstruées par le papier journal que transportait le navire.

Confronté à cette situation, le capitaine, Bilkyn, mort dans le naufrage, a ordonné à ses hommes de demeurer à bord, estimant que le bateau serait plus sûr que les embarcations de sauvetage, d'autant plus qu'un autre bateau soviétique se dirigeait vers

les lieux du drame et que le chalutier danois attendait à proximité.

C'est alors qu'une série de vagues géantes de plus de 15 mètres ont brisé deux bouches d'aération et que des tonnes d'eau se sont enfoncées dans le bateau.

Selon le capitaine Prucha, le capitaine du cargo russe a décidé d'attendre encore. Certains membres de l'équipage ont alors tenté, sans ordre, de quitter le navire qui a coulé juste au moment où le navire soviétique arrivait à son côté et s'apprêtait à lui lancer des câbles.

Les marins soviétiques ont été précipités à l'eau avec leurs seuls gilets de sauvetage. Selon Prucha, qui dit tenir cette opinion du second du navire qui a survécu à la tragédie, le capitaine du Mekhanik Tarasov a probablement attendu trop longtemps avant de donner l'ordre d'abandonner le navire.

NAUFRAGE DE L'OCEAN RANGER

On ramène au port les 2 autres plates-formes

■ ST. JOHN'S, Terre-Neuve (CP) — Le remorquage des deux plates-formes qui se trouvent près de l'endroit où a sombré la semaine dernière l'Ocean Ranger, a commencé hier. Le gouvernement fédéral a en effet ordonné que les deux plates-formes soient ramenées à un port de Terre-Neuve où elles feront l'objet d'une inspection destinée à empêcher que d'autres accidents comme celui qui a fait 84 morts ne se reproduisent.

Selon un porte-parole de Mobil Oil, la plate-forme Sedco 706 était remorquée hier par deux cargos océaniques après qu'on eut remonté les ancrs massifs qui la retenaient sur place. La plate-forme est dotée d'un système de propulsion limité et, même tirée par deux cargos, elle ne peut pas dépasser la vitesse de cinq noeuds. Toutefois, si les conditions météorologiques se détérioraient, sa vitesse serait encore plus réduite. Si tout se déroule bien, la plate-forme arrivera à

Marystown dans 48 heures environ.

Quant à l'autre plate-forme, la Zapata Uglund, plus grande encore que la première, on n'avait pas fini hier après-midi de remonter les dix ancrs qui la retiennent sur place. Les conditions météorologiques dans le secteur sont assez bonnes, mais la visibilité est plutôt mauvaise.

On n'a pas retrouvé les corps d'autres victimes du naufrage de l'Ocean Ranger hier, et il semble peu probable qu'on puisse en retrouver, les courants les ayant entraînés au loin. Un des deux cadavres découverts samedi se trouvait d'ailleurs à quelque 90 milles nautiques de l'endroit où est survenue la catastrophe. Vingt corps ont jusqu'ici été ramenés à St. John's.

Par ailleurs, selon Gordon German, de la société montréalaise German and Milne spécialisée en architecture navale, si le naufrage de l'Ocean Ranger, la plate-forme de forage pétrolier la plus grosse et la plus sophistiquée au

monde, est dû à un défaut de fabrication et non à une erreur humaine, cela risque de retarder de plusieurs années l'exploration pétrolière au large de la côte atlantique et d'empêcher le gouvernement canadien d'atteindre son objectif d'autosuffisance énergétique dans les délais prévus.

Le naufrage de l'Ocean Ranger représenterait alors un recul pour l'industrie parce que cette plate-forme a servi de prototype pour la construction d'un grand nombre des 110 plates-formes semi-submersibles actuellement en opération dans le monde.

En outre, toujours selon M. German, si on ne retrouvait pas l'Ocean Ranger ou si les enquêteurs concluaient que le naufrage de la plate-forme est attribuable à la tempête en mer, les propriétaires de puits pétroliers et les concepteurs devront retourner à leur table de travail, et l'exploration pétrolière dans des secteurs comme l'Ibérienne pourrait également être retardée de plusieurs années.

18 MORTS, 400 BLESSÉS

Le sprint final à Rio et la Nouvelle-Orléans

■ (D'après UPI et AFP) — La dernière fin de semaine avant le début du carême a ramené dans les rues de Rio de Janeiro et de la Nouvelle-Orléans des centaines de milliers de personnes venues du monde entier pour participer aux festivités des deux plus grands carnivals du monde, réputés aussi sanglants (déjà 18 morts à Rio) que fastueux, qui prendront fin par la célébration du Mardi Gras.

Le Mardi Gras est une fête païenne remontant à l'époque des Romains, associée aux beuveries, à l'exhibitionnisme sexuel, marquée d'éléments appartenant à la tradition catholique et célébrée sous des airs de jazz et de tango. C'est une fête violente, de mauvais goût, pour certains; pour les millions de gens qui se défont dans les rues de Rio ou de la Nouvelle-Orléans, c'est la plus glorieuse des fêtes, le spectacle gratuit le plus extraordinaire au monde.

Chaque année, le nombre de participants aux parades et le nombre de parades augmentent, la liberté se fait de plus en plus grande et l'imagination de plus en plus débordante, ce qui fait dire à certains que la fête est de plus en plus licencieuse, de plus en plus semblable à Sodome et Gomorrhe.

Même si la frivolité est dans l'air depuis deux semaines, c'est hier qu'a commencé le compte à rebours menant à la folie du Mardi Gras.

À la Nouvelle-Orléans, ce fut la parade sous la direction du dieu du vin, Bacchus, tandis qu'à Rio, c'était, samedi, le célèbre dîner dans la salle de bal auquel 5,000 personnes avaient payé \$90 le billet d'entrée et \$200 de plus pour avoir droit au champagne ou au scotch. Une femme est montée sur la table où elle s'est complètement déshabillée tandis que d'autres ont décidé de danser les seins nus.



Mais les grands débordements de cette fête populaire ne sont pas que de cet ordre. Chaque année, il y a des morts, des blessés, des vols, des vols. Déjà, à Rio, on

rapporte 18 morts dans les premières 24 heures du carnaval et 400 blessés. Et ça ne fait que commencer...

EN BREF

Entrepôt rasé

■ Un violent incendie a détruit hier matin l'entrepôt de la compagnie C.K. Blair Transport, situé sur la route 202, à Franklin, près de Huntingdon. Le feu a débuté vers 10h15 à l'arrière du bâtiment d'un étage et s'est rapidement propagé, rasant l'entrepôt au complet de même que les six tracteurs de remorques qui y étaient garés. Le montant des pertes est considérable. Une enquête a été instituée par la SQ.

Vol au Patriote

■ Un individu armé a fait main basse sur une somme d'environ \$800, vers 23h20, samedi, au Patriote, 1474 est, rue Sainte-Catherine. Le bandit, qui serait âgé d'environ 22 ans, a pris la fuite dans une direction inconnue après s'être fait remettre le contenu de la caisse.

Evasion ratée

■ Deux pensionnaires de l'Institut Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines, ont été récupérés par les autorités pénitentiaires, au moment où ils passaient par une ouverture qu'ils avaient pratiquée dans une clôture ceinturant l'établissement à sécurité maximale. Les deux détenus ont été repris par des gardes qui patrouillaient l'extérieur de l'enceinte.

Pompiers blessés

■ Deux pompiers ont été légèrement blessés vers 00h05 hier matin en combattant un incendie de deux alertes qui s'est déclaré à l'intérieur d'un édifice de deux étages que l'on rénoveait, à l'angle des rues Saint-Michel et Jarry, dans le nord de la métropole.



1 mort, 2 blessés

Le compteur de la voiture neuve des Boyd n'affichait que 50 km, samedi après-midi, quand la sous-compacte de marque Ford a été fauchée par une lourde « quatre par quatre », à l'intersection des rues Saint-Antoine et de la Montagne. Mme Barbara Boyd, 44 ans, est morte sur le coup tandis que sa fille, Cathy, 12 ans, qui prenait place à l'arrière, a été gravement blessée et conduite à l'Hôpital pour enfants de Montréal. Après quelques heures passées aux soins intensifs, elle était transférée en chirurgie où on jugeait son état « stable ». On a refusé de préciser la nature de ses blessures. Quant à M. Donald Boyd, 41 ans, qui conduisait le véhicule, il a subi des fractures aux côtes et une blessure à l'épaule. Il a d'abord été conduit aux soins intensifs de l'Hôpital général. Il était transféré à un autre département quelque temps plus tard. Son état était jugé « satisfaisant ». Un des deux véhicules impliqués aurait brûlé un feu rouge selon la police.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: -8 Max.: -2
ENSOLEILLÉ ET PASS. NUAGEUX,
VENTS MODÉRÉS

DEMAIN: CIEL VARIABLE

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-14	-5	Ensol. et pass. nuageux
Ottawa	-8	-2	Ensol. et pass. nuageux
Lauriantides	-8	-2	Ensol. et pass. nuageux
Capitales de l'Est	-10	0	Ensol. et pass. nuageux
Mauricie	-12	-4	Ensol. et pass. nuageux
Québec	-8	-2	Ensol. et pass. nuageux
Lac-Saint-Jean	-10	-2	Ensol. et pass. nuageux
Rimouski	-12	-4	Ciel variable
Gaspésie	-12	-4	Ciel variable
Baie-Comeau	-14	-4	Ciel variable
Sept-Îles	-14	-4	Ciel variable

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-1	6	Averses
Edmonton	-19	-13	Ensoleillé
Regina	-12	-5	Ensoleillé
Winnipeg	-10	-2	Ensoleillé
Toronto	-2	1	Part. nuageux
Fredericton	-6	-3	Nuageux
Halifax	-3	0	Neige légère
Charlottetown	-4	-1	Neige légère
Saint-Jean	0	3	Pluie

La Quotidienne

Tirage de samedi
2 - 0 - 6

États-Unis

	Min.	Max.	Min.	Max.
Boston	-3	4	Nlle-Orléans	7 16
Buffalo	0	6	Pittsburgh	-2 4
Chicago	3	8	San Francisco	8 13
Miami	12	24	Washington	2 6
New York	-2	2		

Les capitales

	Min.	Max.	Min.	Max.
Amsterdam	-4	1	Madrid	3 14
Athènes	6	10	Moscou	-12 -4
Atapulco	21	34	Mexico	10 25
Berlin	2	7	Oslo	-11 -4
Bruxelles	0	4	Paris	2 6
Buenos Aires	18	20	Rome	6 15
Copenhague	2	4	Séoul	2 11
Genève	2	4	Stockholm	-10 -2
Hong Kong	18	24	Tokyo	8 13
Le Caire	10	18	Trinidad	— —
Lisbonne	8	16	Vienne	-4 1
Londres	2	6		

LES COUPURES DES BUDGETS PUBLICS

Les familles monoparentales peuvent être durement touchées

■ La nouvelle «vogue» des coupures budgétaires dans les administrations publiques risque de frapper de plein fouet les familles monoparentales dont la dé-

pendance envers l'Etat a elle-même été encouragée par le système.

C'est essentiellement l'avertissement lancé hier à Montréal par M. Moncef Guitouni, directeur du Centre de psychologie préventive et de développement humain Inc.,

auteur de plusieurs ouvrages en cette matière et conférencier d'envergure internationale.

Il s'adressait d'ailleurs au grand public (plus d'une centaine d'auditeurs) qui représentait somme toute une mosaïque de la collectivité québécoise. Il n'y a pas si longtemps, on comptait un divorce pour quatre mariages, mais par les temps qui courent, on est rendu à prévoir un divorce pour 1,4 mariage.

M. Guitouni a profité de la circonstance pour rendre publics des chiffres inédits (ces statistiques

seront publiées en avril par le gouvernement canadien) sur cette question. Ainsi l'an dernier, 80,781 demandes de divorce ont été logées au Canada et, au Québec, le chiffre atteint 21,167.

En 1980, on a accordé 60,012 divorces au Canada et 13,899 au Québec, et avec les tensions socio-économiques actuelles, la situation ne peut qu'empirer, selon M. Guitouni. C'est pourquoi il suggère aux couples de prendre conscience du danger de dépendance économique à l'égard de l'Etat.

Des personnes mariées estiment

qu'il vaut mieux recourir à l'aide sociale par la voie du divorce (des épouses sans revenu) plutôt que de demeurer à l'intérieur de la vie de couple. « On se trouve davantage dans une situation de faiblesse qu'on ne le pense en agissant ainsi, et l'avènement des coupures budgétaires n'en est que le reflet », de dire le conférencier.

Et toute cette misère économique entraîne inévitablement une montée de la violence sous toutes ses formes au niveau de la jeunesse: délinquance, prostitution...

À 19 ans, champion québécois du Rubik

En remportant hier le Rubik, Luc Forest, 19 ans, de L'Assomption, a franchi à sa façon le Rubicon.

LILY TASSO

C'est lui qui s'est révélé le plus rapide des 22 finalistes, complétant son cube en 31.76 secondes. Champion du Québec du cube, il aspire maintenant à devenir le champion du Canada, le mois prochain à Toronto. Et, bien sûr, à participer en mai au championnat mondial.

Il n'a pas perdu la tête, ce jeune étudiant en science pure du Collège de L'Assomption qui se destine à la physique informatique. Sur les 3,000 cubes qu'il a complétés en 250 heures depuis huit mois — il ne faut pas oublier que l'on a affaire à un mathématicien — Luc Forest a déjà réalisé chez lui, avec 22 secondes, un record nettement meilleur que celui qui a fait de lui un champion.

«Je pensais que chacun pourrait apporter son cube auquel il est habitué; la disposition des couleurs n'était pas la même sur ceux qu'on nous a donnés», d'expliquer Luc Forest.

Les cubes qui ont servi au championnat, tous les mêmes, ont été fournis par Ideal Toys, distributeur du cube Rubik. C'est cette compagnie qui a dicté l'arrangement proposé à la première des deux épreuves finales, en le faisant parvenir sous enveloppe, pour en assurer le secret jusqu'à la minute où ont commencé les épreuves.

Notre champion s'offrira-t-il une panoplie de cubes pour être à l'aise avec tout ce qu'on lui mettra entre les doigts au prochain championnat? En tout cas, il a certainement les moyens de s'offrir ce luxe. Outre un voyage pour deux à Toronto, Luc Forest a gagné \$250 en espèces, un certificat d'achat de \$250 de la Ouérasse, une montre de \$200 de C.M. Michaud et une motocyclette Yamaha QI-50.

Le deuxième

Le deuxième lauréat est François Lanciault, 16 ans, élève du secondaire IV à la polyvalente Vanier, à Laval. Il a reçu un cube à Noël 1980 et s'est beaucoup exercé, sans technique cependant. Son

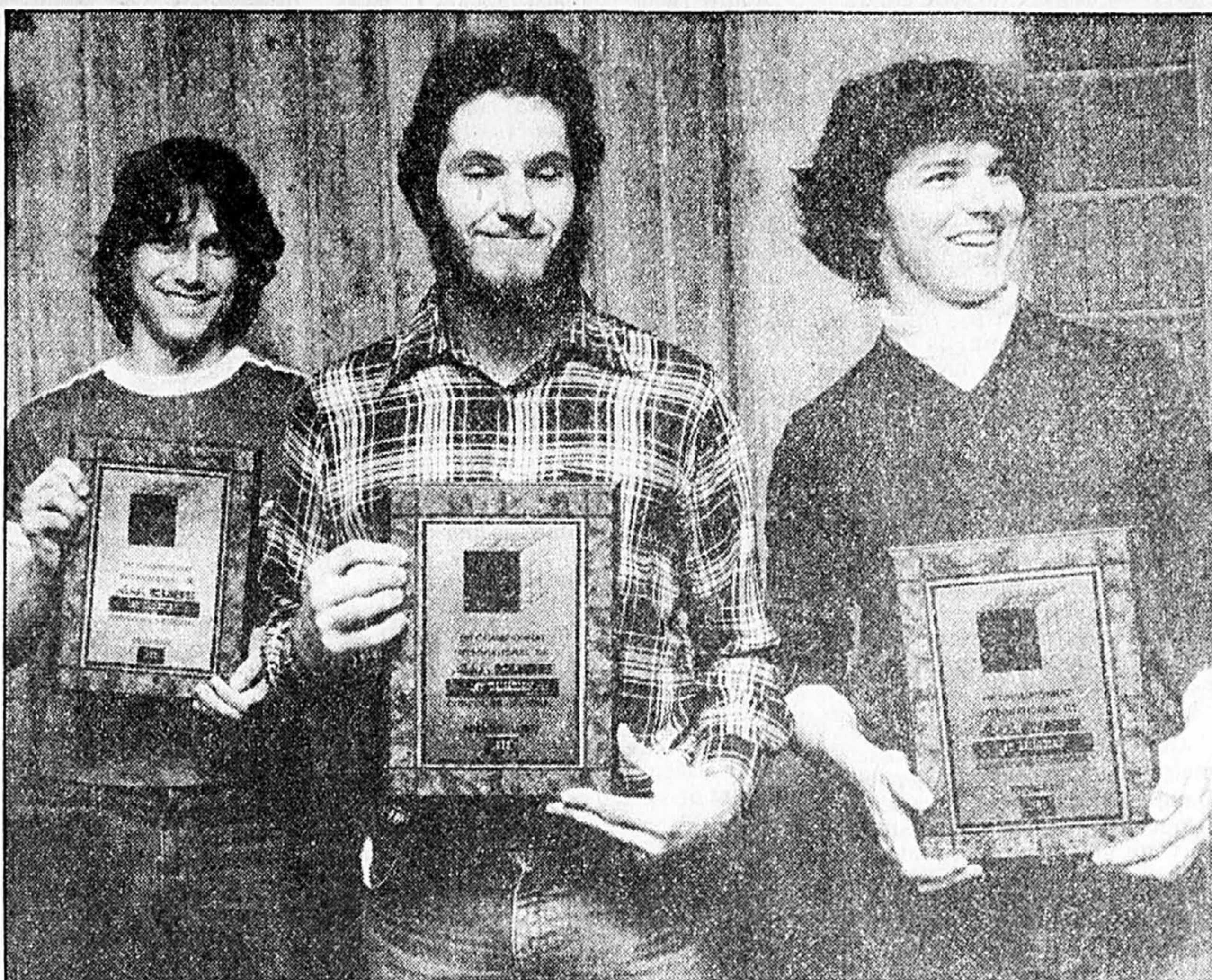


photo Pierre Côté, LA PRESSE

Après l'effort, le sourire de la victoire. Le champion québécois du cube Rubik, Luc Forest, 19 ans, est au centre, encadré à gauche, par François Lanciault, 16 ans, de Laval, qui a remporté le deuxième prix, et à droite par Benoît Forget, 21 ans, de St-Donat, le troisième lauréat.

temps: 39.25 secondes. Cette belle performance lui vaut un voyage pour deux à la Baie James plus \$100 offerts par Marco-Polo.

C'est Benoît Forget, de St-Donat, qui a remporté le troisième prix avec un temps de 42.90 secondes. Ce qui vaut à cet étudiant en génie civil au Collège Ahuntsic, une bicyclette offerte par Vélo Sport et \$50. Benoît Forget possède un cube depuis cinq mois seulement. «J'ai trouvé la solution par hasard et je l'ai perfectionnée», dit-il.

Comme on voit, quelques secondes à peine séparent les trois meilleurs qui ont tous reçu une plaque souvenir. 174 concurrents s'étaient qualifiés pour les quarts de finale, mais 150 seulement se sont présentés. 99 d'entre eux se

sont retrouvés aux demi-finales avec des temps inférieurs à une minute et demie. Et tous ces participants ont reçu un certificat attestant leur qualité de «cubiste» et portant la date du championnat: le 21 février 1982.

L'organisateur du championnat, Steve Zalak, et les deux arbitres, Jean-Claude Oriol et Pierre Veronneau, sont ravis non seulement du résultat, mais aussi de l'intérêt de la foule. Des deux heures de l'après-midi celle-ci avait envahi les gradins et les spectateurs assis ou debout n'ont pas bougé jusqu'à la fin. Et durant les quatre heures qu'a duré le championnat, ils n'ont pas ménagé leurs encouragements aux candidats. Rien de plus intimidant que tous ces yeux braqués

sur les compétiteurs. Plus d'un a brisé son cube, par nervosité: il a eu droit à une seconde chance.

Le plus âgé des candidats avait 42 ans, les plus jeunes huit et neuf ans. La plupart étaient des adolescents. Avec des doigts incroyablement agiles.

Le Salon de la Jeunesse qui a eu l'initiative du championnat québécois du cube Rubik a fermé ses portes hier soir. Il a accueilli plus de 40,000 visiteurs. «C'est un très grand succès pour une initiative qui visait avant tout à informer les jeunes sur les choix de carrière», a déclaré Mme Ginette Flynn, la présidente du Salon.

Un sondage effectué auprès de 200 visiteurs a confirmé qu'ils ont apprécié... et se sont amusés aussi.



Guy Pinard

Le code postal, essentiel pour un service efficace

L'an dernier, sensiblement à la même époque, je vous soulagais l'importance de recourir le plus souvent possible au code postal (et au bon!) si vous désiriez que votre courrier soit acheminé dans les délais prévus. Eh bien, il semble que la campagne de sensibilisation à l'utilisation du code postal, notamment via la flamme d'oblitération de Postes-Canada, commence à porter ses fruits.

En effet, pas moins de 85.15 pour cent des quelque 2500 pièces de courrier analysées au cours du sondage-maison possédaient un des trois codes postaux (H2Y 1K9, H2Y 2Z4 ou H2Y 2M1) qui permettent d'acheminer le courrier jusqu'à LA PRESSE. Il s'agit là d'une amélioration très sensible par rapport à janvier 1981, alors que 74.5 pour cent des quelque 1400 pièces recensées comportaient le code postal exact du journal. En outre, il est intéressant de constater que le nombre de lettres dotées d'un code postal erroné a baissé sensiblement, de 8.94 à 4.4 pour cent du total.

Les avatars d'un code postal erroné

Il faut savoir qu'une lettre sans code postal arrivera à destination plus vite que si elle comporte un code postal erroné. La raison est facile à comprendre. Les lettres de dimensions standards sont traitées mécaniquement selon le code postal indiqué, si bien qu'une lettre avec code postal erroné sera acheminée vers un mauvais endroit jusqu'à ce qu'on constate que l'adresse ne concorde pas avec le code postal indiqué. Postes-Canada n'insistera donc jamais trop sur l'importance d'indiquer le bon code postal.

Autre constatation importante, il est toujours mieux d'utiliser une enveloppe de dimensions standards (24 cm par 10,5 cm) lorsque la chose est possible. En effet, ces enveloppes sont traitées plus rapidement que les grandes enveloppes, étant traitées mécaniquement plutôt que manuellement comme le confirmait un porte-parole de Postes-Canada.

D'ailleurs, les données statistiques le confirment sans le moindre doute. En ne tenant compte que du courrier avec code postal, on constate que pour le courrier local, il faut en moyenne de 2.56 jours à une grande enveloppe à parvenir à destination, contre 1.43 jour pour une enveloppe de dimensions standards. Pour le courrier provenant de la province, la moyenne s'établit à 1.88 jour pour les enveloppes de dimensions standards, et 3.6 jours pour les grandes enveloppes. L'écart est sensiblement de même ordre (3.63 et 5.88 jours) pour les courriers en provenance des autres provinces canadiennes.

Honneur et oblitération

Le sondage-maison m'a permis de tirer trois conclusions au niveau de l'oblitération et de l'affranchissement des enveloppes.

Disons d'abord que le système d'honneur fonctionne assez bien quoique j'ai pu retracer un nombre assez élevé d'enveloppes insuffisamment affranchies et qui ne comportaient pas un avis de surtaxe punitive pour affranchissement insuffisant, ce qui devrait pourtant être le cas. Et j'ignore si c'est pour se venger que Postes-Canada a choisi de laisser moisir pendant 78 jours l'enveloppe d'un expéditeur insuffisamment affranchie (elle ne comportait que sept cents de timbres).

Autre constatation coûteuse pour Postes-Canada: il arrive souvent, surtout lorsque l'expéditeur utilise plusieurs timbres de petites dénominations pour former la somme requise par l'affranchissement, qu'un ou plusieurs timbres ne soient pas oblitérés. Ces timbres sont réutilisables et privent donc Postes-Canada de revenus auxquels la société de la Couronne aurait droit.

Heureusement, il arrive également que l'affranchissement soit plus élevé que requis. Ainsi, on sait que depuis le début de janvier, le tarif d'une lettre de première classe est passé de 17 à 30 cents. Or, de nombreux utilisateurs du service postal ont choisi d'écouler leur approvisionnement de timbres de 17 cents en affranchissant leur courrier de deux de ces timbres, faisant ainsi cadeau de 1 cent par enveloppe à Postes-Canada. Mais tout compte fait, cette générosité de certains n'est que temporaire et comble à moitié le manque à gagner attribuable à l'affranchissement insuffisant et à la non-oblitération de certains timbres.

Le courrier international

Un mot en terminant du courrier international, même s'il faut attacher peu d'importance à ces chiffres, d'une part parce que le nombre de lettres est insuffisamment élevé, et d'autre part parce que Postes-Canada peut toujours blâmer le service postal de l'autre pays concerné, sans que l'on puisse dire s'il a tort ou non de le faire. Ces données vous sont donc proposées à titre indicatif uniquement.

Ainsi, le courrier américain muni du code postal approprié met une moyenne de 7.85 jours à parvenir à LA PRESSE, comparativement à 7.09 jours l'an dernier. Quant au courrier d'outre-mer qui nous a permis de voir des aberrations du genre de cette lettre qui a mis 122 jours à nous parvenir, les données sont relativement bonnes pour le courrier expédié par avion, alors que la moyenne varie entre 8.5 et 12 jours pour les quatre pays dont le nombre de pièces était suffisamment élevé, soit la France, le Japon, la République fédérale d'Allemagne et la Suisse. C'est un résultat sensiblement similaire à celui de l'an dernier.



photo Armand Trothier, LA PRESSE

Pierre Décarie, de Dorval, ami personnel des Gélinas, tente, jour après jour, à l'aide de sa radio amateur, de rejoindre Yves.

«JEAN-DU-SUD» A ÉTÉ SECOUÉ PAR DES VENTS VIOLENTS Toujours sans nouvelles

Une inquiétude croissante s'installe parmi la famille et les proches d'Yves Gélinas, ce navigateur solitaire de 42 ans dont on est toujours sans nouvelle depuis maintenant une semaine entière.

PIERRE BELLEMARE

Inlassablement, le «réseau Décarie» se met à sa recherche à 5h chaque matin par les voies de la radio-amateur qui relie en même temps Pierre Décarie à Dorval, Réal Desrosiers à Tahiti (autre Québécois qui a gagné ce coin de terre l'an dernier avec sa famille par la route marine) et trois «radiomen» de Nouvelle-Zélande et d'Australie.

Un avion et un navire ont patrouillé hier au large des côtes de la Nouvelle-Zélande dans l'espoir de repérer le voyageur perdu à bord de son «Jean-du-Sud», un voilier de trente pieds qui a été secoué par des vents violents et des vagues de plus de 10 mètres à environ 150 milles au sud-est de la Nouvelle-Zélande.

Ces tournées de reconnaissance ont été mises en branle à la demande du gouvernement canadien auprès de qui la famille Gélinas (dont le père d'Yves, l'homme de théâtre Gratien Gélinas) a fait pression il y a quelques jours.

L'espoir subsiste

Quittant le 30 août dernier le port de Saint-Malo, Yves Gélinas

visait alors la traversée du monde sur les eaux et son point de destination demeure Natasquan en passant par trois caps: Bonne-Espérance, Leeuwin et Horn. Tout fonctionnait bien jusqu'au 28 janvier où les premières secousses de la mer l'obligeaient à faire escale en Nouvelle-Zélande. La mer de Tasmanie l'a fait chavirer et a abîmé son mât qui a ainsi nécessité certaines réparations.

Depuis son départ de Saint-Malo, il est resté en contact presque quotidiennement avec Pierre Décarie, un ami personnel des Gélinas qui a informé d'ailleurs ceux-ci des péripéties d'Yves au jour le jour et qui passe plus d'heures que jamais devant ses installations de communication. Lundi, 15 février, à 6h le matin,

Pierre Décarie devait terminer sa dernière conversation avec Yves qui lui a dit en substance. «Je n'ai pas mangé depuis trois jours, parce que la mer renverse tout dans mon voilier. J'ai même été obligé de m'attacher à mon lit et je ne peux que grignoter des trucs comme des noix.»

Les tentatives de conversations par la suite ont été vaines. «Tu es en ondes, Yves», lui a-t-on lancé à plusieurs reprises. Mais la radio de Pierre Décarie ne crache que des «shhhhhhh...». On refuse toutefois de céder au désespoir malgré tout. On s'accroche à l'idée que le mât du «Jean-du-Sud» a seulement été endommagé, ce qui empêche toute communication avec l'aventurier.

Les accidents ont fait cinq morts au Québec

Les accidents ont fait cinq morts au Québec au cours du week-end: la route a fait deux victimes et trois ouvriers ont péri noyés dans une fosse à purin.

Le premier accident est survenu vers midi, samedi, à Saint-Augustin, en banlieue de Québec. Rémi Chabot, 23 ans, son frère Michel, 25 ans, et Marc-André Bouffard, 24 ans, sont tombés dans une fosse à purin de 15 pieds de profondeur après en avoir respiré les émanations toxiques.

Les trois hommes s'affairaient à réparer des tuyaux au-dessus de la fosse à purin quand l'un des trois, étourdi par les émanations qui se dégagent de la cuve d'environ huit pieds de diamètre, tomba dans le liquide éminemment toxique. C'est en voulant lui porter secours que ses deux compagnons seraient allés le rejoindre au fond de la fosse.

Deux pompiers volontaires de Saint-Augustin, Daniel Juneau, 24 ans, et Denis d'Anjou, 21 ans, ont mis deux heures à les en sortir, se servant de longues gaffes. Ils ont dû porter des masques tout le temps qu'a duré l'opération.

Les trois victimes travaillaient à ce moment pour l'entreprise Raymond Chabot et Frères, qui élève un troupeau de vaches laitières dans des installations appartenant à l'université Laval.

Par ailleurs, en fin d'après-midi, Mme Barbara Boyd, 44 ans, de Ville LaSalle, mourait des suites d'une collision entre deux véhicules survenue à l'angle de la rue de la Montagne et de la rue Saint-Antoine, à Montréal.

Plus tard en soirée, André Michaud, 17 ans, de Macamic, perdait la vie après avoir été happé par un camion sur la route 111, à Macamic, comté de Témiscamingue.

L'ACFO commence déjà à expier son insoumission

Après avoir tenu tête à Ottawa et appuyé le Québec dans le dossier constitutionnel, l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) commence à expier son insoumission face au gouvernement fédéral.

Des porte-parole du Secrétaire d'Etat ont en effet indiqué aux dirigeants de cet organisme que les règles du jeu seront modifiées dans le versement des subventions aux groupes minoritaires.

S'inspirant sans doute de la technique mise au point dans ses négociations avec les provinces, Ottawa a indiqué qu'il passera dorénavant par-dessus la tête de la direction provinciale de l'ACFO pour s'adresser directement aux groupes régionaux.

Résultat de ce geste: l'organisme devra congédier 30 de ses employés à la fin de mars.

Selon un de ses porte-parole, M. Bernard Clavel, «le gouvernement cherche à se venger parce que l'ACFO s'est tenue debout». Après la carotte, c'est le bâton.

Une chose est sûre: Ottawa n'a guère apprécié les critiques de l'association à la suite du marché conclu entre Pierre Trudeau et Bill Davis exemptant l'Ontario du bilinguisme officiel, et encore moins l'envoi récent d'une délégation à Londres pour protester contre le projet constitutionnel.

La morale: les francophones hors Québec ont droit aux subventions du fédéral pour promouvoir la survie de leur culture et défendre leurs intérêts face aux législatures provinciales, mais certainement pas pour critiquer Ottawa. «On ne mord pas la main qui nous nourrit» dit le dicton.



photo Michel Gravel, LA PRESSE
André Déom

Des députés généreux

Quatre députés fédéraux qui ont voté contre leur propre augmentation de salaire refusent de toucher les sommes prévues par la loi et versent l'argent aux oeuvres de charité.

Déjà, deux de leurs collègues qui s'étaient prononcés contre mais qui étaient absents le jour du vote, avaient entrepris cette forme de protestation.

On ne retrouve qu'un seul libéral parmi le total des six députés qui font preuve d'une telle générosité. Il s'agit de Charles Caccia, le ministre du Travail. Les autres sont Stanley Knowles (NPD Winnipeg), Gordon Gilchrist (PC Toronto), Gordon

Taylor (PC Bow River), Bob Ogle (NPD Saskatoon) et Margaret Mitchell (NPD Vancouver). La hausse refusée est de l'ordre de \$8,000.

Personne du Québec parmi ce petit groupe... serait-ce que nos vaillants représentants travaillent plus que les autres?

Les députés fédéraux touchent en ce moment environ \$65,000 par année, soit un salaire de base de \$48,000 et une allocation de \$16,300 qui n'est pas impossible. Les chefs de partis et les ministres obtiennent une prime et certains avantages supplémentaires.

Le sérieux des conservateurs

Le chef conservateur, M. Joe Clark, a bien du kilométrage à faire s'il désire assurer la crédibilité nécessaire à son parti pour prendre le pouvoir aux prochaines élections.

Après les déclarations pour le moins «douteuses» de son député Dan McKenzie sur les Noirs d'Afrique du Sud et le bilinguisme, voilà qu'un autre représentant tory de l'Alberta, M. Blaine Thacker, s'est lancé dans une dénonciation en règle contre les Québécois la semaine dernière en déclarant aux Communes qu'un nombre important de membres du PQ ne paient pas leur impôt fédéral. «C'est un fait notoire» a-t-il affirmé.

Rejoint par LA PRESSE, M. Thacker a déclaré qu'il n'avait aucune preuve, ni même aucun indice permettant d'appuyer sa déclaration.

«Si vous trouvez quelque chose, appelez-moi», a-t-il demandé gentiment...

Les malheurs d'André Déom

André Déom, l'ancien député libéral de Laporte, qui occupait depuis l'an dernier le poste de sous-ministre adjoint au ministère du Travail à Ottawa, continue de se tourner les pouces.

Après avoir obtenu un congé avec solde d'un mois à la mi-janvier, sans aucune explication de son patron, M. Tom Eberlee, voilà qu'il vient d'apprendre qu'il est relégué aux tablettes pour un autre mois et demi.

Les francophones du ministère voient le geste comme une initiative antifrançophone, mais M. Eberlee a expliqué à LA PRESSE que M. Déom lui avait proposé une réorganisation du ministère qui aurait abouti à une «monstruosité administrative». Et qui plus est, conclut M. Eberlee, M. Déom voulait diriger tout cela. Querelles de palais.

Le problème de M. Déom est qu'il comptait sur l'appui de son grand ami Jacques Olivier, le «beau brun» de Longueuil. Ce dernier a bien fait une sortie en revenant de vacances, mais rien de plus.

Ingénieurs astucieux

Les 2,100 ingénieurs à l'emploi du gouvernement fédéral ont bien causé un peu de surprise en renouvelant la semaine dernière leur contrat de travail, plus d'un mois avant que leur convention actuelle n'expire.

La raison est bien simple: on leur a accordé des hausses atteignant jusqu'à 29 p. cent sur une période de deux ans... La moyenne salariale de cette catégorie d'employés est de \$36,000 par année.

C'est ça l'austérité au fédéral.

GILLES PAQUIN
GILBERT LAVOIE



David Peterson, avec son épouse, Shelley, saluent les congressistes.
photo UPC

Nouveau chef de l'opposition à Queen's Park

TORONTO (PC) — Le député David Peterson, 38 ans, a été élu hier chef du Parti libéral de l'Ontario.

Critique financier de son parti, il succède à M. Stuart Smith, démissionnaire, qui ne l'avait d'ailleurs battu que par 45 voix au congrès à la direction de 1976. M. Smith vient d'accepter le poste de président du Conseil des sciences du Canada.

M. Peterson a été choisi au 2e tour de scrutin, avec 54,3 pour cent des votes. Son plus proche rival a été Mme Sheila Copps, qui a obtenu 37 pour cent des voix. En troisième place, M. Richard Thomas, avec 7,1 pour cent.

Au premier tour de scrutin, M. John Sweeney a été éliminé automatiquement, n'ayant obtenu que 122 votes. Avec 130 votes, M. Jim Breithaupt s'est retiré de lui-même.

Emplois

M. Peterson a promis de faire

une priorité de la création d'emplois, afin de pouvoir déloger les conservateurs, qui dirigent la province depuis 39 ans.

Mme Copps, 29 ans, est députée de Hamilton Centre et fille de l'ancien maire de Hamilton, M. Vic Copps.

Il a été dit que M. Peterson a dépensé plus de \$100,000 pour cette campagne à la direction du parti.

Il y a à peine quelque temps, les néo-démocrates de l'Ontario se sont également choisis un chef en la personne de M. Bob Rae.

Le dernier gouvernement libéral, en Ontario, remonte en 1943, avec le premier ministre HARRY NIXON.

Depuis ce temps, six leaders libéraux se sont succédés, menant leurs troupes à la défaite à 11 élections. Ils ont même perdu leur statut d'opposition officielle en 1948 et en 1975.

L'auto-satisfaction Honda c'est aussi la garantie.

GARANTIE "Dispositifs dépolluants"
60 mois ou 80 000 km*
(selon la première éventualité).

GARANTIE "Groupe motopropulseur"
(moteur, transmission, différentiel et pièces du rouage d'entraînement)
24 mois ou 40 000 km*
(selon la première éventualité).

GARANTIE "Surfaces vulnérables à la corrosion"
18 mois/kilométrage illimité*

GARANTIE "Perforations dues à la corrosion"
60 mois/kilométrage illimité*

De nos jours, les philanthropes sont rares. Aussi, quand un fabricant automobile se permet d'offrir de nombreuses garanties sur ses voitures, c'est qu'il est certain de la qualité de ses produits. Et chez Honda, la qualité est une préoccupation constante. Les voitures Civic, Accord ou Prélude sont toutes fiables et durables car elles répondent à des normes de qualité très sévères.

Rien d'étonnant donc à ce que Honda puisse garantir toutes ses nouvelles voitures pendant un an ou 20 000 km* (selon la première éventualité). Ceci, en plus des autres garanties tout à fait significatives quand on parle d'auto-satisfaction.

Une telle protection... voilà qui en dit long sur la fiabilité et l'excellence des voitures Honda. En conduisant une Honda, vous découvrirez vraiment ce qu'est l'auto-satisfaction. C'est garanti!

HONDA
c'est l'auto-satisfaction.

*Le concessionnaire Honda vous donnera tous les détails concernant chaque garantie.

MONTRÉAL
Honda de Sigi Ltée.
440, Dorchester Street West
879-1550

CARTIERVILLE
Lallier Auto Inc.
12435, boul. Laurentien
337-2330

CHATEAUGUAY
Encore Automobile Ltée.
266, boul. St. Jean Baptiste
698-1060/866-1956

DORVAL
Garage Civique Ltée.
2355, Hymus Blvd.
683-5533

ÎLE PERRON
La Boutique Automobile
M.P.R. Rainville Inc.
195-1ère Avenue
453-8416

LAVAL
Les Automobiles Honda A.K.S. Ltée.
266, boul. Laballe, Ste. Rose
625-1953

LONGUEUIL
Verchères Auto Inc.
3551, Chemin Chambly
679-4710

REPENTIGNY
Lallier Auto Inc.
110, Notre-Dame
581-7571

ST-LÉONARD
Lombardi Autos Ltée.
7200, Langeller Blvd.
255-2222

VILLE LASALLE
Rallye Motors Ltée.
0101, Clément Street
364-1121

ST-EUSTACHE
Autos Commy Ltée.
130, Dubois (Voie de Service 640)
491-0660/491-0440

Non au Town of Mount Royal

D'après UPC — Le gouvernement du Québec a fait savoir à la municipalité de Ville Mont-Royal qu'elle ne pouvait pas conserver le nom anglais de la ville dans son titre officiel.

En effet, Jean-Yvon Houde, fonctionnaire de l'Office de la langue française, organisme chargé de veiller à l'application de la loi 101, a indiqué à la municipalité que la loi n'autorisait pas que la ville soit connue à la fois sous le nom de Ville Mont-Royal et sous celui de Town of Mount Royal.

Selon le conseiller municipal D'Arcy Quinn, le conseil de Ville Mont-Royal a adopté la semaine dernière, par cinq voix contre une, une résolution selon laquelle la municipalité conserverait son titre anglais, malgré la demande de l'OLF.

Selon le seul conseiller municipal dissident, Pierre Brisebois, les fonctionnaires de l'OLF n'ont pas précisé quelles mesures de représailles seraient prises contre Ville Mont-Royal si elle ne se conformait pas à la loi.

Ville Mont-Royal, une des banlieues les plus riches de Montréal, a un titre bilingue depuis son incorporation en 1912.

Cours de Base de Fine Cuisine familiale

donné par
Henri Bernard
9 semaines
une fois par semaine
1re LEÇON
À TITRE D'ESSAI
avec
dégustation repas et
livret de recettes

Choix: 1er, 2 et 9 mars 82

PROSPECTUS ET
RÉSERVATIONS
843-6481

Institut
Culinaire
Henri
Bernard

Permis d'enseignement:
«Culture personnelle
en art culinaire»
2015 de la Montagne
Suite 610, MII H3G 1Z9

Déchaîné, Ryan accuse Lévesque «d'imposture»

■ QUÉBEC — Le Claude Ryan que les libéraux auraient voulu entendre pendant la campagne électorale de 1981 s'est manifesté hier matin devant 1,300 militants de son parti réunis dans le comté de Louis-Hébert, où des élections partielles auront lieu le 5 avril prochain.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Jouer le tout pour le tout en vue de conserver son poste de chef du parti, M. Ryan a délaissé son calepin noir et son ton d'éditorialiste moralisateur et a servi à ses troupes une diatribe à l'emporte-pièce contre le gouvernement, qui n'a de plus duré qu'une vingtaine de minutes.

Les militants venus de tous les comtés de la région, qui ne lui avaient réservé un accueil qui ne pourrait être qualifié que de poli dans ces circonstances préélectorales, se sont surpris à applaudir avec enthousiasme les propos de ce Claude Ryan «déchaîné» et à

souhaiter presque qu'il parle plus longtemps!

Pour une fois les Michel Pagé, Michel Gratton et Jean-Claude Rivest n'auront pas réchauffé en vain la foule conviée à un «brunch choc» dominical.

Imposteur, a dit Ryan la voix tremblante de René Lévesque après avoir rappelé les promesses électorales, démographiques selon lui, du premier ministre. Landry? Un faux quèteux frustré devant Ottawa. Parizeau? Le ministre le plus banqueroutier que le Québec ait jamais connu. Le bilan du gouvernement? Ambiguïté, confusion, manipulation, double langage.

«Qui est responsable?», a lancé le chef dans une longue tirade, du pourrissement du dossier des caisses d'entraide, des conventions collectives les plus irresponsables jamais signées avec le secteur public, de la confusion dans le dossier Nordair, de l'embrouillement des conditions de crédit pour les cultivateurs, du marasme dans les scieries, de la situation

difficile des commerçants d'automobiles?

Selon lui, le Parti québécois, parti d'arrière-pensées et de faux-fuyants, rétrécit et rabougrit le Québec tant sur le plan économique que constitutionnel.

«Le Québec a besoin plus que jamais du Parti libéral» a déclaré M. Ryan, annonçant ce qui sera sans doute le slogan de sa formation pour les élections partielles et les mois à venir.

Il ajoute que les leviers de cette renaissance doivent être la foi dans l'entreprise privée et une collaboration avec Ottawa, qui contrôle des outils importants de développement en plus de générer 20 p.c. de l'ensemble de l'activité économique au Québec.

Parti de la relance

«Sur le plan économique, a affirmé M. Ryan, le Parti libéral est le parti de la relance, de l'activité, de la créativité. Sur le plan politique, c'est le parti des grands horizons qui n'a peur ni du passé, ni du présent, ni de l'avenir, ni, à plus forte raison, du Parti québécois».

Il a promis à ses troupes une victoire spectaculaire aux élections partielles dans Louis-Hébert. Le parti n'a pas encore réussi à dénicher un personnage jouissant d'un certain prestige à l'échelle provinciale pour faire la lutte au péquiste Jean Keable. L'ex-secrétaire de la Communauté urbaine de Québec, Réjean Doyon, a par ailleurs fait savoir à la presse hier que son nom circulait et qu'il prendrait une décision cette semaine.

Un des orateurs précédant Ryan, le député de Portneuf Michel Pagé, a dit du chantier du gazoduc qu'il s'agissait de la Sibérie du Québec. «Non seulement le travail se poursuit sous la surveillance de policiers armés (et de lutteurs comme Vachon, a-t-il ironisé), mais de plus, n'y travaille pas qui veut».

«Ça dépend de l'idéologie, comme en Sibérie», a lancé Pagé avant d'ajouter que «c'est le genre de climat social que nous voyons maintenant au Québec».



photo PC
Un avocat de Québec, Ross Goodwin, montre son poing au chef libéral en lui demandant d'être plus agressif envers le Parti québécois.

NON AUX CONSERVATEURS

L'UN veut reprendre sa place sur l'échiquier

■ Dotée d'un nouveau chef, l'Union nationale se veut toujours vivante, rêve toujours de jours meilleurs et, surtout, dit non à l'émergence d'un parti conservateur provincial qui, somme toute, s'adresserait lui aussi à sa clientèle traditionnelle.

PIERRE VENNET

C'était donc jour de fête, hier, au Buffet Rizzo, une salle de banquet de l'est de Montréal où le nouveau chef, Jean-Marc Béliveau, avocat pas tellement connu du grand public bien qu'il fut président de la Commission des normes minimales du Québec jusqu'à récemment, faisait ses débuts officiels.

Le maître de cérémonies a lui-même dit au micro que «cela ressemble à un retour en classe de collégiens après les vacances. On s'est pas vu depuis longtemps, on est content de se revoir».

Peut-être a-t-il raison, mais cela ressemblait aussi à un conventum «d'anciens de collège» qui se rappellent les bons coups d'antan.

Quoi qu'il en soit ce fut une belle fête de famille. Ils étaient au moins 1,000, remplissant la salle à capacité. Ils venaient de tous les coins du Québec, mais surtout de l'extérieur de Québec. Cinq gros autobus avaient même été nolisés venant notamment du Bas-Saint-Laurent et de Victoriaville, le château fort de M. Béliveau, qui tentera de se faire élire dans Arthabaska lors d'une prochaine élection générale. Pas question, en effet, que l'UN sacrifie des énergies dans les prochaines élections partielles de Saint-Laurent ou Louis-Hébert.

Si M. Béliveau «nommé» chef du parti par l'exécutif national a été plébiscité et s'il a semblé plaire à ses partisans dans ses envolées oratoires, c'est surtout le «vieux lion» Maurice Bellemare qui a volé la vedette, affirmant à tout venant que «ça sent 1974, 1975 et 1976».

En 1973, l'UN n'avait aucun député, en 1974 M. Bellemare gagnait Johnson et en 1976, l'UN, sous la direction de Rodrigue Biron, en avait fait élire une douzaine. Pour le cinquantième anniversaire de l'UN, en 1985, on rêve même de reprendre le pouvoir.

Les conservateurs

Outre le «vieux lion» qui a sévèrement semoncé les conserva-



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Le nouveau chef de l'Union nationale, Jean-Marc Béliveau, félicite Michel Carignan, lequel est venu lui apporter l'assurance qu'il y avait encore des jeunes qui croient à l'UN et l'espoir d'une certaine relève.

teurs si jamais ils songeaient à envahir la scène provinciale, Fernand Grenier, ex-député UN et ex-candidat conservateur a dit la même chose.

«On va aller au congrès conservateur et on va leur dire qu'on peut être à la fois UN et conservateur. Regardez Ryan et les libéraux fédéraux. Il n'y a plus de place au Québec pour un succursale d'un parti d'Ottawa».

Et la salle applaudit plusieurs de ses anciennes idoles, dont les

ex-ministres unionistes Gérard Thibault, élu pour la première fois il y a 45 ans, en 1936, Edgar Charbonneau et Raymond Johnston, les ex-députés Fernand Grenier et Wilfrid Dufresne, celui-ci au fédéral comme conservateur, ainsi que l'ancien chef du Ralliement national, le Dr René Jutras, le boxeur indépendantiste Reggie Chartrand, un indépendantiste de la première heure, maintenant acquis à l'UN, tout comme le vice-président de la Commission des

écoles catholiques de Montréal, Louis Bouchard et le maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui se chargea de faire plébisciter le chef.

Les 1,000 personnes présentes, qui avaient tous payé cinq dollars pour être admises, ont écouté des discours pendant trois heures, notamment de porte-parole de «la jeunesse» et des «femmes de l'UN» et sont reparties chez elles après un bon buffet, comme dans le bon vieux temps.

Réunion politique sanglante

■ WINNIPEG (PC) — Le moins que l'on puisse dire c'est que l'assemblée politique convoquée samedi soir par le député fédéral de Winnipeg-Assiniboine, M. Dan McKenzie, a été sanglante, puisque six des participants en sont ressortis le visage passablement amoché.

M. McKenzie, de retour d'un voyage en Afrique du Sud, avait auparavant affirmé que les Noirs de ce pays n'étaient pas prêts à voter et étaient trop primitifs pour se gouverner eux-mêmes. Il avait immédiatement après promis d'expliquer plus en détail ces affirmations au cours d'une assemblée publique.

Justement celle de samedi soir, au cours de laquelle un individu s'identifiant comme Steve Sep-

tember brandit une bannière au nom du Mouvement anti-apartheid du Manitoba, pour être aussitôt attaqué par derrière par un autre individu, non identifié.

«Il y a eu des déclarations, j'ai brandi ma bannière, puis quelqu'un m'a sauté dessus», devait déclarer September, à l'issue de l'incident.

Pas un membre

Un membre non identifié du Parti progressiste-conservateur, qui a aidé à briser l'échauffourée subséquente à cet incident, devait soutenir que l'assaillant de September n'était pas un membre de cette formation politique.

Les blessés au cours de cet incident ont soit été atteints par des chaînes lancées par les belligé-

rants, soit atteints par des poings projetés dans leur direction.

Avant l'assemblée politique, une vingtaine de manifestants avaient paré paisiblement devant l'hôtel où la réunion avait lieu, avec des pancartes disant que «le racisme n'est pas une question à débattre» (racism is not up for debate).

Au cours de sa réunion, M. McKenzie a bien précisé qu'il s'opposait à l'apartheid, n'est pas raciste, et n'a jamais prétendu que les Noirs sont inférieurs aux Blancs intellectuellement.

Lorsque l'incident a éclaté, M. McKenzie en avait terminé avec la question de ses déclarations sur les Noirs, et il s'appretait à aborder un autre sujet.

Disparition du SAGMAI?

■ QUÉBEC (PC) — On pourrait bien assister d'ici quelques mois à la disparition du Secrétariat des affaires gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI) au profit d'une direction générale qui serait confiée à un ministère déjà existant.

PIERRE TOURANGEAU

Et il y a fort à parier que le ministre qui récupérerait la responsabilité des affaires autochtones soit l'actuel ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. Gérald Godin.

Le SAGMAI relève actuellement du cabinet du premier ministre et est dirigé par M. Eric Gourdeau, un haut-fonctionnaire chevronné qui a été impliqué dans le dossier de la nationalisation de l'électricité alors qu'il était à l'emploi du ministère des Richesses naturelles.

Le SAGMAI est loin d'être apprécié des autochtones qui estiment généralement que sa direction actuelle cherche plutôt à diviser les bandes qu'à négocier de bonne foi avec leurs représentants communs, comme le Conseil Attikahek-Montagnais et le Grand Conseil algonquin, par exemple.

Dépassé

Dans les milieux amérindiens,

on considère que M. Gourdeau ne comprend rien aux aspirations des autochtones. Du côté du gouvernement, on croit que le secrétaire du SAGMAI est dépassé par les événements et on lui impute entre autres le «gâchis» de Restigouche, où la Sûreté du Québec est intervenue massivement à deux reprises l'été dernier dans le conflit qui opposait les Micmacs aux autorités blanches concernant la pêche au saumon.

M. Gourdeau s'est aussi fait reprocher à quelques reprises par les femmes autochtones certains propos qu'elles jugeaient sexistes. Dans ce contexte, le ministre Gérald Godin apparaît aux yeux de plusieurs comme le successeur éventuel d'Eric Gourdeau.

D'ailleurs, bien qu'il s'en défende publiquement, le ministre ne cache pas à ses amis qu'il aimerait se voir confier la responsabilité des communautés autochtones, ce qu'il a d'ailleurs demandé au premier ministre Lévesque dès son arrivée au cabinet, confiant ceux-ci.

Le chef Kistabish a confirmé que M. Godin avait entrepris certaines démarches après leur rencontre afin de régulariser la situation de la bande algonquine du grand Lac Victoria.

«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLÉ

CONVERSATION INTENSIVE

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:

- Apprendre l'anglais de tous les jours
- Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
- Se sentir plus à l'aise en parlant

PETITS GROUPES

6 à 8 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE

- Accent mis sur la conversation courante
- Adaptée selon les besoins de chaque niveau
- Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

MÉTHODE (CONVERSATION PRATIQUE)

Axée sur la conversation pratique de tous les jours. Comprendant conversation à sujets libres ainsi qu'une série de douze sujets sélectionnés pour l'aspect pratique qu'ils représentent dans la conversation de tous les jours tant en affaires qu'en société.

Depuis déjà 10 ans, plusieurs milliers d'anglophones ont participé aux sessions «Le Français parlé» (Spoken French) diffusées par notre Centre à Montréal et dans le secteur ouest de l'île de Montréal (Lakeshore-West Island).

CHOIX D'HORAIRE

Matin	Après-midi	Soir
10h00 - 12h30	13h15 - 15h45	18h15 - 20h45

2 fois par semaine lundi et mercredi ou mardi et jeudi

DURÉE: 6 semaines (12 séances de 2h30 chacune).

*FRAIS DE LA SESSION: \$200 (tout compris).

ENTREVUE DE CLASSEMENT: Sur rendez-vous seulement.

INSCRIPTION: du 22 au 26 février.

Pour autres renseignements, composez: 844-9396

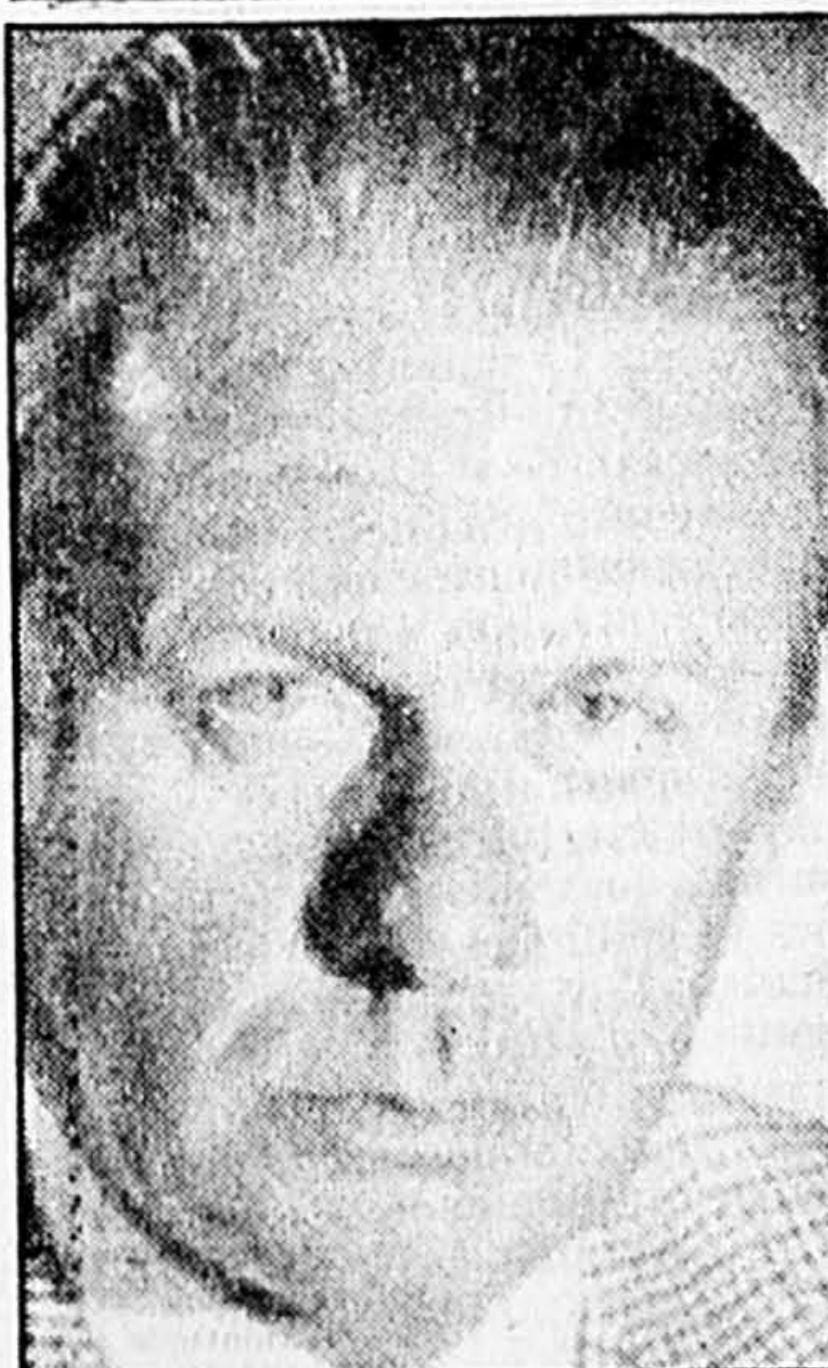
CCFA

LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.

Fondé en 1969

(Situé en face de l'université McGill)

Reconnu par le ministère de l'Éducation



Dan McKenzie

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Un sondage qui trahit un inquiétant fatalisme

Un sondage Gallup publié samedi révèle que la majorité des Canadiens (51%) est incapable de choisir lequel des trois partis fédéraux est le plus apte à résoudre les problèmes de l'inflation, du chômage, de l'énergie et de l'unité canadienne.

Le résultat de ce sondage est indicateur du degré de désabusement, sinon de découragement, de la population canadienne. M. Trudeau n'y a pas peu contribué en soutenant inlassablement que les problèmes majeurs du pays sont une fatalité contre laquelle les gouvernants fédéraux peuvent peu puisqu'ils dépendent largement de causes extérieures.

Prenons le domaine économique qui est en crise et suscite une profonde anxiété dans toutes les couches sociales. Avant les élections de 1980, la proportion de Canadiens qui croyaient à l'impuissance des partis fédéraux était sensiblement moins élevée

qu'aujourd'hui (34%). Sans doute parce que le gouvernement Clark avait à ce point déçu l'électorat que la population s'est facilement laissé convaincre que les Libéraux feraient mieux, compte tenu de leur longue expérience aux affaires et de promesses précises en matières économique et énergétique.

La Gazette établissait samedi dernier le dossier noir de la performance du gouvernement Trudeau à cet égard, deux ans après son retour au pouvoir.

Pendant la campagne électorale M. Trudeau avait lancé solennellement: «Les Libéraux feront ce qu'ils se sont engagés à faire. Nous ne promettons pas ce que nous ne pouvons pas réaliser.»

Au sujet de la récession, dont M. Trudeau avait dit que son parti ne la laisserait pas venir sans réagir, le Canada n'en a pas connu de pire depuis trente-cinq ans.

Quant à l'énergie, on se souvient que les Conservateurs avaient été renversés sur leur budget et ensuite battus à cause surtout de la taxe d'accise de dix-huit cents le gallon qu'il imposait. Les Libéraux avaient principalement frappé sur ce clou durant la campagne, mais sans dire qu'eux-mêmes imposeraient une taxe de vingt cents le gallon.

On se souvient que les Libéraux avaient aussi promis de stopper la hausse des taux d'intérêt, notamment Herb Gray qui s'était engagé à démissionner dans le cas contraire. On sait ce qui est arrivé.

D'autres promesses ont été mises sur la tablette: l'engagement de consacrer des fonds publics à la création d'emplois — politique qualifiée d'inflationniste récemment à Toronto par le ministre MacEachen; la politique de canadianisation, abandonnée pour ne pas déplaire aux Améri-

cains, mais après avoir stimulé l'inflation et compromis les effets de la politique monétariste; le relâchement, plutôt que le resserrement promis, des contrôles de l'agence de tamisage des investissements étrangers; la remise aux calendes grecques du projet de doubler dans l'Ouest la voie ferrée transcanadienne.

En 1974 M. Trudeau avait tourné en dérision la promesse de M. Stanfield d'appliquer une fois élu un contrôle des prix et des salaires, qu'il appliquait lui-même un an plus tard. Or voici que depuis quelque temps M. Trudeau souffle le chaud et entretient une grande confusion au sujet d'éventuels contrôles. Il les évoque mais ne les favorise pas. Un jour il les propose dans le secteur public, un autre jour il les propose sur une base volontaire dans le secteur privé. Il dit ne pas envisager un contrôle des prix et des salaires

comme en 74, mais le choix des termes n'exclut pas qu'il ne s'y résoudrait pas le cas échéant.

Comment s'étonner que les Canadiens aient en majorité perdu confiance dans la capacité de leurs gouvernants fédéraux de résoudre les problèmes économiques du pays? Le gouvernement Trudeau n'a-t-il pas largement contribué à faire prévaloir le sentiment qu'il n'y a rien à attendre des partis politiques pour résoudre des problèmes dont les causes ne sont pourtant pas toutes extérieures et tombent pour une bonne part sous la responsabilité de nos gouvernants? N'a-t-il pas manifesté plus de talent à démontrer l'irresponsabilité du gouvernement fédéral qu'à trouver des solutions originales aux causes locales de nos maux.

Dans un contexte politique normal c'est le Parti libéral, qui a exercé le pouvoir presque sans

interruption depuis toujours, qui devrait largement porter la responsabilité de la crise actuelle dans l'esprit des citoyens. Le fait que ceux-ci y voient plutôt le signe de l'impuissance des partis fédéraux démontre qu'ils ne voient pas d'alternative politique.

Mais je veux y voir une autre indication, plus inquiétante pour l'avenir du pays: les citoyens considèrent de plus en plus le Canada à la merci de forces étrangères contre lesquelles le gouvernement fédéral ne peut à peu près rien.

Il n'est pas vrai que le gouvernement fédéral ne peut rien. Mais M. Trudeau a tellement contribué à accréditer cette idée pour couvrir ses manquements qu'il aura de la difficulté à embrigader la population dans la vaste entreprise de redressement économique qu'il prétend poursuivre.

MARCEL ADAM

Une vie très intense: celle d'Eulalie Durocher

Eulalie Durocher: vous connaissez? Peut-être pas; et c'est dommage. Heureusement, son nom est mis en lumière depuis quelques jours. Et ce nom peut apprendre bien des choses à ceux et à celles qui cherchent, dans l'histoire québécoise, des figures engageantes pour un monde en mouvement.

Eulalie Durocher, c'est Mère Marie-Rose, fondatrice des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. On connaît ses religieuses qui ont enseigné à des milliers de Canadiennes et qui se trouvent maintenant au service des jeunes des États-Unis, du Brésil, du Pérou, du Lesotho et de Haïti. On connaît des maisons, des couvents, des instituts de musique ou d'art ménager que plusieurs de chez nous ont fréquentés. On connaît un peu de l'immensité de son oeuvre.

Mais aujourd'hui, à l'annonce de sa béatification prochaine, c'est la personne d'Eulalie qui attire l'attention: elle mérite qu'on la découvre.

Étant née à Saint-Antoine-sur-Richelieu en 1811, elle a connu l'enthousiasme des patriotes et l'amertume de leur défaite. Dernière d'une famille de 10 enfants, elle a vécu le partage imposé à ces familles nombreuses que l'on

trouvait encore au siècle dernier: on y apprenait la dimension sociale de la vie.

Quand elle partit pour Beloeil, avec son père, pour rendre service à la paroisse où son frère était curé, elle a su remplir les fonctions de maîtresse de maison. Mais il est amusant d'apprendre que «même si le curé de Beloeil donnait de bons sermons, les jeunes filles préféraient de beaucoup les conférences de Mlle Durocher», écrivait une paroissienne de l'époque.

Elle avait un goût de liberté, avec une volonté forte, presque obstinée, et un respect des autres qui l'incitait à la franchise totale. On dit qu'elle savait très bien prendre les décisions concernant sa communauté, sans se croire obligée de constamment se référer à ses supérieurs ecclésiastiques.

En fait, elle croyait que les décisions devaient être prises par les personnes qui auraient à les mettre à exécution. C'est pourquoi on vante son goût de la justice et sa force de caractère qui lui valut la désapprobation de son curé, mais qui lui permit de devenir le «directeur spirituel» de ceux qui la fréquentaient.

On l'a calomniée: c'est la

preuve d'une action efficace. On l'a aimée: c'est le signe d'une personnalité attachante. Elle a choisi d'être utile aux jeunes filles de son temps: elle ouvrit une école pour l'éducation des pauvres à côté du pensionnat de Longueuil. Et dans cette école, on enseignait l'anglais, la couture, l'art culinaire, celui de confectionner des fleurs et même celui de la musique.

Tout cela, pour que les jeunes filles parviennent à un épanouissement personnel complet. Ajoutez une bonne connaissance religieuse pour donner un sens à la vie. Si, avec ça, on n'atteint pas une certaine autonomie, ce n'est pas à cause des moyens utilisés.

Eulalie Durocher est morte à 38 ans, seulement six ans après avoir fondé la communauté chargée de perpétuer sa mission. Elle a donc eu une vie brève, mais pleine. Ce n'est pas le temps que l'on met à faire des choses qui leur donne une valeur: c'est plutôt la qualité de leur intensité qui compte.

Si l'Église la béatifie, le 23 mai prochain, c'est pour officiellement reconnaître la sainteté de cette femme. Aux Québécois d'apprécier la qualité de sa vie.

JEAN-GUY DUBUC

GENS DE LA MI'UF, C'EST PAS ENCORE LE TEMPS DE SORTIR VOS PLANTS, MÊME SI ÇA BOURGEONNE.



Droits réservés

LIBRE OPINION

Une nouvelle politique économique s'impose

L'auteur de cette libre opinion, M. Kilgour, est député conservateur d'Edmonton-Strathcona aux Communes d'Ottawa.

De nombreux Canadiens reconnaissent que notre puissance économique tient notamment à de vastes ressources naturelles, à une main-d'oeuvre qualifiée, à de bonnes sources d'énergie, à l'accès aux marchés américains, normalement excellents, à une technologie de pointe dans de nombreux secteurs et à de bons services publics. Tout compte fait, nous devrions être beaucoup

DAVID KILGOUR

plus prospères que l'Allemagne de l'Ouest, le Japon et la Suisse, trois des économies les plus dynamiques au monde à l'heure actuelle. D'après des prévisionnistes responsables, notre croissance économique entre 1979 et 1983 sera vraisemblablement la pire qu'on ait enregistrée en plus de trente ans.

Le taux de chômage le plus récent au Canada, 8,6% ou officiellement plus d'un million de personnes, contraste avec 5,9% en Allemagne de l'Ouest, 2% au Japon et moins de 1% en Suisse. Notre taux d'intérêt préférentiel est actuellement de 16,5%, contre 12-13% en Allemagne de l'Ouest, 5,5% au Japon et 7,5% en Suisse. Les prix canadiens augmentent actuellement dans une proportion de 12,5% par année, en comparaison de 6% en Allemagne de l'Ouest, de 3,9% au Ja-

pon et de 7% en Suisse. Comment expliquer ces écarts excessifs?

• Juguler l'inflation est un objectif monétaire et fiscal que poursuivent depuis trois décennies l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse et, dans une moindre mesure, le Japon. À Ottawa, la hausse des prix n'est devenue vraiment chronique qu'au cours de ces dernières années. Mais la volonté politique de l'enrayer demeure ambivalente: nous avons actuellement une politique monétaire extrêmement restrictive sur le plan des taux d'intérêt, tout en appliquant une politique fiscale qui, selon le budget fédéral du 13 novembre, accroîtrait les dépenses fédérales d'environ 40% au cours des deux prochaines années financières.

• Les gouvernements qui se sont succédé dans ces trois économies les plus dynamiques ont réussi à créer un climat commercial propice aux investissements accrus dans leur secteur de production. En fait, la prospérité dans chacune de ces économies est largement attribuable à ces nouveaux investissements. En Allemagne de l'Ouest, par exemple, les épargnes des salariés investies dans la banque de l'habitation parrainée par le gouvernement et chargée de financer les projets d'habitation parrainés à des taux d'intérêt peu élevés sont évidemment exemptées de l'impôt sur le revenu depuis 1949. La croissance de l'industrie de l'habitation et des industries de main-d'oeuvre connexes y est

en grande mesure attribuable à cet encouragement et à d'autres mesures visant à stimuler l'investissement. Dans les douze mois antérieurs à mars 1981, plus de 8 milliards de dollars ont quitté le Canada, en comparaison d'environ 1,6 milliard de dollars par année dans les années 70.

• Les gouvernements de l'Allemagne de l'Ouest, du Japon et de la Suisse axent leurs politiques économiques aussi bien sur l'offre que sur la demande, afin de réduire l'inflation au minimum et de maximiser l'emploi. Le Suisse moyen, par exemple, a actuellement presque deux fois plus à dépenser que le Canadien moyen au chapitre des biens de consommation privés; il est donc très important de disposer d'une bonne combinaison de politiques monétaires et fiscales axées sur la demande. Au Canada, cependant, un récent sondage montre que la confiance du consommateur est à son plus bas.

• À l'instar du Canada, l'Allemagne de l'Ouest, le Japon et la Suisse sont des pays commerciaux. L'année dernière, par exemple, le Japon a importé et exporté pour environ 260 milliards de dollars. De son côté, le Canada exportait environ 100 milliards de dollars de biens et de services et en importait quelque 110 milliards de dollars. Nous avons enregistré notre plus grand déficit dans le secteur des biens manufacturés, à une époque de

mises à pied accrues dans l'industrie manufacturière ontarienne et québécoise.

De toute évidence, il n'existe aucune solution miracle aux problèmes qui se sont aggravés au cours des dernières années, mais une nouvelle politique économique s'impose de toute urgence, à savoir, notamment:

• Un nouveau budget fédéral, qui nous encourage tous à travailler à épargner et à investir au Canada, plutôt que d'accroître encore plus les impôts d'à peu près tout le monde, sauf des plus nantis, et d'effrayer les éventuels investisseurs. Il conviendrait par exemple d'adapter aux conditions canadiennes le système de la banque d'habitation de l'Allemagne de l'Ouest, pour encourager une importante industrie qui a été paralysée par les taux d'intérêt imposés par le gouvernement et écrasée sous le poids du budget MacEachen.

• Une politique de restrictions fiscales raisonnables qui, plutôt que de réduire les dépenses sociales nécessaires comme les paiements fédéraux de transfert aux provinces pour les programmes de santé et d'instruction, mettrait un terme à l'évident gaspillage sans porter préjudice à l'essentiel. À cet égard, il conviendrait de commencer par serrer le budget de publicité de 50 millions de dollars qui sert à la promotion du cabinet.

• Un engagement qui favorise un secteur privé fort, dans une économie mixte. Les attaques plus ou moins fréquentes d'Ottawa contre le secteur privé et les investisseurs canadiens et étrangers au cours des dernières années ont créé un climat défavorable à toutes les entreprises, notamment pour les petites. De nombreux hommes d'affaires se sentent aujourd'hui un peu comme des intrus dans leur propre pays. Pratiquement tous les Canadiens s'en ressentent lorsque de nombreux investissements sont retardés ou annulés en douce.

• Des taux d'intérêt moins élevés. Ce n'est pas à la guère de groupes de Canadiens, la communauté bancaire mise à part, qui ne souffrent des efforts constants déployés par le gouvernement pour maintenir le taux de change du dollar canadien au-dessus de 80 cents américains en maintenant nos taux d'intérêt au-dessus des taux américains. La hausse des taux d'intérêt a été, à elle seule, responsable de près de la moitié de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation l'an dernier. La plupart des Canadiens semblent donc plus que prêts à accepter un taux de change inférieur contre une baisse des taux d'intérêt.

Jamais il n'a semblé plus urgent d'adopter de nouvelles politiques pour que le Canada rejoigne les économies des pays industrialisés du monde.

LETTRE

Au Sénat

Je voudrais par les présentes formuler humblement une suggestion, à savoir que Monsieur Roger Lemelin soit nommé membre du Sénat canadien pour les raisons ci-après indiquées:

- 1-Monsieur Lemelin compte parmi ceux qui ont le mieux pénétré l'âme du peuple québécois;
- 2-Monsieur Lemelin est doué d'un esprit sémillant rempli d'idées originales qu'il sait communiquer d'une façon percutante;
- 3-Monsieur Lemelin possède un esprit d'indépendance bien dévoué qui l'empêchera de devenir le thuriféraire de quelque faction politique que ce soit;
- 4-Monsieur Lemelin possède un art de la discussion susceptible de donner au Sénat canadien son véritable caractère d'assemblée délibérante dont il doit être empreint plutôt que d'afficher l'allure d'une chapelle ardente aux cérémonies somptuaires;
- 5-Monsieur Lemelin est une valeur d'homme qui mérite d'être consacrée et sa personnalité exceptionnelle fait qu'on devrait lui fournir une tribune importante d'où il pourrait livrer ses pensées souvent fois controversées, mais toujours bénéfiques;

Ayant été initié aux grands courants journalistiques, artistiques et politiques de la vie québécoise, l'on verrait très bien l'homme d'affaires, l'écrivain, le romancier et conférencier Roger Lemelin désigné comme Monsieur le Sénateur.

Auguste CHOQUETTE
Montréal

Un plaidoyer pro-Ryan

Dans une entrevue qu'il accordait à un journaliste d'un quotidien montréalais, le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Claude Ryan, affirmait que deux visions de l'action politique s'affrontent présentement au sein du Parti libéral du Québec: l'une qui consiste à démolir l'adversaire pour remporter les élections à tout prix; l'autre qui accorde la primauté aux idées dans l'élaboration d'un programme de rechange à appliquer au pouvoir. Se rangeant d'emblée dans ce deuxième concept, le chef du Parti libéral du Québec insiste constamment sur la nécessité d'élaborer une politique de contenu et non de contenant.



Claude Ryan

Il va sans dire qu'il s'agit là d'un profond respect de l'intelligence populaire et que cette approche mérite d'être écoutée très attentivement. Tous ceux qui ont pris la peine de cerner les maux qu'affronte notre société «moderne» ont pu se rendre compte qu'ils originent, dans une très large mesure, d'une conception artificielle de la politique. Cette conception, qui a prévalu au cours des dernières décennies, s'est appuyée sur des exigences partisanes et électoralistes où l'image importait plus que l'articulation d'une pensée cohérente et qu'une réflexion novatrice sur des solutions répondant aux aspirations collectives du Québec.

La venue de monsieur Ryan à la tête du PLQ a permis à cette formation politique de prendre une tangente fort différente et les résultats se sont vite fait sentir, notamment aux plans du financement, du membership, des élections partielles et du référendum. La morosité qui frappe ce Parti depuis la défaite est tout à fait normale et passagère. Il reste maintenant aux libéraux à se retrousser les manches afin

de continuer l'oeuvre de renouvellement inspirée par monsieur Ryan. Tous les commentateurs politiques sont unanimes sur ce point: l'élection de l'ex-directeur du Devoir a radicalement modifié la mentalité de ce parti qui, à n'en point douter, ne sera heureusement plus jamais le même. (...)

Si les libéraux sont logiques avec eux-mêmes et s'ils désirent retrouver le sain dynamisme intellectuel qui les a déjà caractérisés, ils devront s'armer de patience et déployer les efforts qui s'imposent afin de rejoindre l'ensemble de leurs concitoyens. (...) Le Parti libéral du Québec a trop progressé sur la voie du renouveau pour risquer de le compromettre en invitant son chef à se retirer. Les Québécoises et les Québécois, après avoir majoritairement choisi le Québec ET le Canada, attendent de lui un projet de société susceptible de leur faire choisir le PLQ. (...)

Sylvain CHRISTIN
Pointe-aux-Trembles

Devant le chaos social

Jean Lesage en 1960 disait: «L'Etat c'est à nous, servons-nous-en.» Depuis lors, 300,000 fonctionnaires publics et parapublics pigent à pleines mains: plans de pension généreux, bonis de vie chère, primes d'enrichissement, sécurité d'emploi, indemnisation, grèves sans pitié, le tout aux dépens des autres travailleurs.

Certains fonctionnaires hargneux, grassement payés par les taxes des autres travailleurs ne rêvent que d'une chose: ruiner (à même les outils qu'on leur a donnés) l'homme d'affaires, le petit commerçant ou le professionnel pour s'installer à leur place comme groupe de décision. Mais alors qui produira les biens dans le secteur industriel, manufacturier et technologique qui est le fer de lance d'une société qui lui permet de se payer un secteur

tertiaire de service, donc de fonctionnaires?

Ceux qui ont compris ont quitté le Québec. Il ne s'agit pas d'une affaire de parti politique, encore moins d'une affaire de fédéralisme ou de souveraineté-association, mais d'une affaire de tissu social. De fait, face à cette montée de chaos social, les adversaires politiques d'hier seront les alliés de demain, autrement ils devront eux aussi traverser les frontières et de loin s'apitoyer ensemble sur le sort de ceux qui n'auront pu partir. Si ce scénario ne vous paraît pas invraisemblable, répondez à votre façon à l'invitation de René Lévesque et exprimez à votre tour votre opinion au premier ministre tout en la reproduisant dans les pages consacrées à l'opinion des lecteurs.

M. Léo BLACKBURN
Montréal

En désaccord avec deux diététistes

Jeanne Desrochers, dans un article paru dans La Presse du 3 février 1982 rapporte les propos de deux diététistes de Vancouver. Parce qu'elles font des affirmations qui révèlent une vue partielle, voire même déformée de la question, et que ces prises de position sont monnaie courante chez les diététistes, il m'est apparu nécessaire d'apporter un autre point de vue.

Les deux diététistes, d'après Jeanne Desrochers, «sont en désaccord avec l'idée que tout ce qui est chimique est mauvais»; elles disent qu'il faut savoir qu'il y a de la chimie partout, et qu'un simple melon par exemple, renferme 18 substances chimiques différentes. Elles ajoutent aussi que «les épinards et les pommes de terre contiennent naturellement une petite quantité de poison, que la tisane de camomille peut causer des allergies et que les arachides crues peuvent causer de l'aflatoxine».

Il est indéniable qu'il y a de la chimie partout; en fait, toute la vie sur terre est une suite ininterrompue de réactions chimiques, et les aliments ainsi que le fonctionnement du corps humain lui-même ne font pas exception à la règle. Malheureusement, les deux diététistes font l'erreur, trop courante hélas, de confondre les éléments chimiques qui se trouvent à l'état naturel dans les aliments et ceux qui y sont ajoutés par l'intervention humaine. Voyons à titre d'exemple quels sont les principaux composants d'un substitut d'oeuf et

d'un oeuf ordinaire. Le substitut d'oeuf contient du blanc d'oeuf, de l'huile de maïs, du lait en poudre, des émulsifiants (de la lécithine végétale, des mono et diglycérides et du monostéarate de propylène glycol), de la cellulose, des gommes xanthiques, du tri-sodium et du citrate triéthyl, du sulfate d'aluminium, du phosphate de fer, de la saveur et de la couleur artificielle. Quant à l'oeuf ordinaire, il contient de l'ovalbumine, de la conalbumine, des globulines de lécithine, des oléagineux, de l'acide butyrique et acétique, du zeaxanthine, du calcium, du phosphore, du fer, de l'iode, du potassium, du sodium, du chlore, du soufre, du magnésium, du manganèse, du zinc, de la vitamine A, B 1 et B 2, D, E et de la niacine.

Il apparaît donc clairement qu'il ne s'agit plus du tout du même ensemble de substances chimiques. La question qui vient immédiatement à l'esprit, c'est de savoir quelles sont les effets sur la santé d'un tel agencement de produits chimiques. Ce qui est inquiétant, c'est que personne ne peut fournir une réponse satisfaisante à cette question. Le Dr Sanford A. Miller, alors directeur du Bureau des aliments et drogues des USA (FDA) a fait des révélations troublantes lors d'un symposium organisé par la Société des chimistes américains en 1978. Il affirmait qu'on ne peut en aucun cas assurer le public que ce que nous ajoutons (aux aliments) ne modifie pas le fonctionnement de l'organisme.

Nous ne sommes même pas en mesure de mesurer leurs effets sur le comportement, sur la résistance aux maladies ou sur la performance physique, nous n'avons même pas de modèle conceptuel ou méthodologique qui permettrait une évaluation rigoureuse en termes de coûts et de bénéfices». Il terminait son exposé en admettant que «le degré d'ignorance sur les effets des substances chimiques ajoutées aux aliments est tel qu'il faudrait les utiliser très prudemment et seulement quand il y a d'excellentes raisons de le faire».

Pourtant, malgré notre ignorance totale des effets de l'utilisation des produits chimiques, surtout à long terme, ils se retrouvent massivement dans nos aliments: entre 3,000 et 5,000 additifs divers leur sont ajoutés et permettent entre autres de créer plus de 10,000 saveurs différentes. Déjà, en 1971, chaque Américain absorbait 4 livres de produits chimiques incorporés à ses aliments et en 1973 c'était rendu à 5 livres. Pour l'année 1972, au niveau des additifs seulement ce sont 300,000 tonnes qui ont été utilisées. Et il ne faudrait pas s'alarmer! Je n'ai même pas encore mentionné les autres niveaux où les aliments sont chimifiés: les semences, les engrais, les pesticides (500,000 tonnes de déversées aux USA en 1980), la cire qui enrobe les aliments, etc. Non contente d'ajouter tant de substances aux aliments, l'industrie se permet maintenant égale-

ment de les irradier à partir du cobalt radioactif. Ce procédé sert à conserver les aliments indéfiniment dans de simples sacs en éliminant le besoin de réfrigération ou de congélation mais il peut rendre les aliments radioactifs.

Comparé à cela, le fait que certains aliments contiennent, à l'état naturel, des substances toxiques n'est qu'un problème mineur. Certes, il ne s'agit pas de le nier, mais il est d'un autre ordre de grandeur. C'est un raisonnement dangereux d'accepter l'addition de substances possiblement toxiques parce qu'il y en a déjà dans les aliments. Il ne faut pas oublier que la nature a toujours su régler les problèmes de son équilibre, beaucoup mieux que nous d'ailleurs; elle a doté les êtres humains des capacités pour disposer de quelques agents toxiques qui se trouvaient dans ses aliments, mais elle ne les a pas équipés pour faire face à toute cette panoplie de substances aux effets inconnus.

Il est déplorable que des diététistes utilisent leur science pour défendre une industrie qui ne cherche finalement que son profit, même si c'est à nos dépens. Et il me semble qu'il ne faudrait pas attendre une tragédie du genre thalidomide avec les additifs alimentaires pour tenter d'en minimiser l'emploi.

Solange MONETTE,
anthropologue-nutritionniste
St-Hubert

Le CEGEP du Vieux Montréal donne sa version

Deux quotidiens, LA PRESSE et le Journal de Montréal, publiaient mardi, le 9 février 1982 un article concernant un fait survenu le 5 novembre 1981 et coiffé d'un titre digne de journaux à sensation: «LE CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL: un supermarché de la drogue».

La facilité avec laquelle on lance de telles affirmations gratuites à la face de la population sans penser aux conséquences qui en découlent laisse songeur!

Une fois les mots imprimés et les journaux publiés, l'officier responsable de l'escouade des stupéfiants de la police de la CUM, le capitaine Henri Marchessault, déclare maintenant que les journalistes ont mal interprété ses paroles, que le titre utilisé dans les deux journaux est nettement exagéré. De plus, sur les ondes de différents postes de radio et notamment CIMS et CKVL, le capitaine Marchessault s'empresse de préciser que «la Direction du collège et la surveillance normale exercée à l'intérieur du CEGEP ne sont en rien responsables de la situation qui existe là comme partout ailleurs dans les autres

milieux d'enseignement du Québec».

Cela vient bien tard, messieurs de la police et des journaux, parce que la population en général et particulièrement les parents de nos étudiants ont vu un titre fracassant et lu des articles truffés d'affirmations gratuites et même fausses qui ont semé une inquiétude bien légitime.

Le CEGEP du Vieux Montréal est une vaste institution où près de 10,000 personnes vaquent quotidiennement à leurs occupations, où les portes sont ouvertes à tout passant. Mais c'est essentiellement un lieu où s'exercent des activités propres à un établissement d'enseignement de haute qualité et dans lequel une surveillance normale des lieux s'exerce pour protéger les personnes et les biens.

Mais, il n'est pas dans la fonction d'un collège de se lancer dans des enquêtes à saveur policière et dans le domaine du trafic de stupéfiants. Nous laissons cela à la police, et force nous est de nous interroger sur son efficacité devant ses maigres résultats si la situation qu'elle décrit est à

ce point critique... Le collège n'a pas à faire d'entente particulière avec la police. Qu'il suffise de savoir que le collège va continuer de remplir au mieux sa fonction de collège en laissant à la police la responsabilité de bien remplir la sienne propre.

Il faut aussi savoir qu'en dépit de tous les efforts consacrés à l'information et à la prévention face au phénomène de la drogue, les personnes qui fréquentent notre institution demeurent maîtres de leur volonté et de leurs décisions.

Quant à devoir ou non accorder quelque crédit à l'affirmation des journalistes et du policier à l'effet que la proximité de la rue Saint-Denis constituerait un facteur non négligeable dans la situation présente, mentionnons seulement que la drogue est un phénomène mondial, qu'elle s'est infiltrée partout et dans tous les milieux et qu'aucune police au monde, si spécialisée fut-elle, n'a su la contenir jusqu'à ce jour.

Le CEGEP du Vieux Montréal s'est acquis une réputation d'excellence par la qualité de ses services, par son avant-gardisme

et il ne tolérera pas que quiconque vienne entacher cette réputation par des ragots et des exagérations complaisamment véhiculés dans le public par des personnes qui ne se soucient pas de mesurer suffisamment toute la portée de leurs paroles ou de leurs écrits.

Jean MONDOR,
Secrétaire général
CEGEP du Vieux Montréal

NDLR: Je comprends que l'article en question puisse ne pas vous avoir plu... Mais il demeure très exactement conforme au témoignage rendu sous serment par l'officier Henri Marchessault, de la police de la CUM, un spécialiste de la lutte aux stupéfiants, qui a d'ailleurs lui-même employé l'expression «supermarché de la drogue» reprise en titre. Si l'on accepte l'hypothèse selon laquelle M. Marchessault a été appelé à la barre parce qu'il était le plus qualifié pour décrire le phénomène du trafic des stupéfiants au CEGEP du Vieux Montréal, force est de constater, simplement, que certaines réalités sont difficiles à affronter...
Mario ROY

Le complexe grec devant la Turquie

Une des causes déterminantes qui amena la grande majorité du peuple grec à désavouer la droite, et à élire, l'automne dernier, un gouvernement de gauche, fut l'attitude, timorée et pleine de réticences, qu'adoptait le gouvernement sortant, toutes les fois que ses problèmes étaient portés devant le conseil de l'OTAN. Une attitude, je dirais, de chien battu! La passivité témoignée à Bruxelles par les délégués de la République hellénique, leur souci de ménager à tout prix les susceptibilités de leurs partenaires, surtout ceux de la République turque, avaient heurté le sentiment national du Grec moyen, qui voyait là une manifestation de faiblesse, incompatible avec la fierté nationale.

Il n'est donc point étonnant que le nouveau président du conseil grec se soit donné pour mission de défendre avec vigueur les intérêts de la nation au conseil de l'Atlantique-Nord, ainsi qu'il en a fait, du reste, la promesse aux hommes qui l'ont porté au pouvoir.

Ceci dit, il convient de rappeler brièvement la nature de ces problèmes et les causes profondes qui les ont engendrés.

Il se résume en un mot: les actes de provocation scandaleux des autorités turques, enhardies, d'ailleurs, par l'impunité dont elles ont joui commodément jusqu'ici:

— Selon un plan minutieusement préparé d'avance, destiné à briser le moral des Chypriotes qui réclamaient leur rattachement à la mère patrie, la populace déchaînée de Constantinople, organisée, en septembre 1955, contre la minorité grecque de cette ville un pogrom sanglant et féroce, massacrant, pillant, violant, incendiant et profanant à tour de bras avec la complicité avérée des autorités d'Ankara. Ce fut une

répétition de la prise de la ville, de triste mémoire, par les hordes du sultan Mehmet II, en 1453, et le début de la détérioration des relations entre les deux pays limitrophes dans la seconde moitié de notre siècle.

Ce bain de sang, produit d'une hystérie collective savamment orchestrée, devait provoquer chez les Américains une réaction aussi irritante qu'inattendue. En effet, tant le premier ministre grec que son homologue turc recevaient de la part de John Foster Dulles, chef de la diplomatie américaine d'alors, une remontrance sévère, qui mettait ainsi sur la même sellette bourreaux et victimes, à la stupefaction de ces dernières!

— Quelques mois plus tard, sous les prétextes les plus futiles, le gouvernement d'Ankara expulsait, après avoir confisqué leurs biens, les membres de cette communauté laborieuse et honnête que le pogrom avait épargnés.

— Après une accalmie relative de quelques années, l'on assistait à une reprise du sinistre chapelet des actes de barbarie turque, sous une forme tout aussi tragique et brutale, à l'été de 1974, date à laquelle l'armée turque, se servant de l'armement fourni par l'armée américaine, envahit l'île de Chypre, sous prétexte d'assurer la protection de la minorité turque, «menacée par les dissensions intestines de la majorité hellène!»

Cette invasion s'accompagnait de la triste kyrielle d'actes de sauvagerie dont la soldatesque turque est coutumière. Mieux que nous ne saurions en faire nous-même la description, nous préférons renvoyer les intéressés aux résultats de l'enquête menée par la commission «ad hoc» nommée par l'ONU, qui

fournit des détails hallucinants sur le comportement des envahisseurs anatoliens.

Pas plus l'occupation des quatre dixièmes de l'île par ces derniers que l'ignorance dans laquelle on est tenu sur le sort de 2,500 civils et militaires chypriotes, entraînés en captivité dans les geôles infâmes d'Anatolie, n'ont eu pour effet de secouer l'apathie des alliés atlantiques de la Turquie. L'Angleterre, bien que garante, en vertu des accords de Zurich, de l'intégrité territoriale de Chypre, n'a montré aucun empressement à épargner aux Chypriotes l'humiliation de la servitude, ainsi qu'elle en avait l'obligation. Mieux encore: les délégués grecs à l'OTAN ont été requis d'«ignorer» l'accablant document de la commission d'enquête onusienne, pour ne pas «indisposer» les Turcs, qui manifestent toujours une très mauvaise humeur toutes les fois qu'on leur rappelle leurs méfaits.

Inutile d'ajouter que la «mansuétude atlantique», contre laquelle Athènes n'avait risqué, avant l'avènement du nouveau régime, que de bien timides protestations de principe, ont poussé à une surenchère insensée les hommes d'Ankara, toujours prompts à profiter au maximum des faiblesses de leurs voisins. Et c'est ainsi qu'ils en vinrent à remettre en question la validité des traités et à formuler une série de revendications, notamment: le recul des eaux territoriales bien au-delà des limites admises par les traités, et la souveraineté sur trois îles grecques, sur le sol desquelles ne vit pourtant aucun citoyen turc. Et pour appuyer ces revendications absurdes et provocantes, ils n'hésitent pas à recourir à toutes sortes de manœuvres d'intimidation, en imprimant des cartes sur lesquelles figurent comme turques, avec des noms turcs, les îles en question, et en alignant

en face d'elles, à brève distance, 150 navires de débarquement, destinés manifestement à renouveler à la première occasion le coup de force sanglant tenté avec succès sur l'île de Chypre sept ans plus tôt.

Ainsi, en évoquant la duplicité turque devant le Conseil de l'OTAN, M. Papandréou n'a fait qu'énoncer une vérité étayée sur des faits tangibles et aisément vérifiables. Si la Turquie ne nourrissait pas des ambitions aventureuses aux dépens de la Grèce, comme le soutient son ministre des Affaires étrangères, l'on s'expliquerait mal la réaction violente de ce dernier à Bruxelles, et encore moins les... menaces qu'il a proférées devant l'Assemblée nationale d'Ankara, qui confirment, s'il en est besoin, les intentions agressives de son pays.

Mais ce qui est plus grave et qui donne plus de force et de crédit au réquisitoire de l'homme d'Etat hellène, ce sont les «contre-accusations» à la sauce Goebels dont les Turcs ont assorti leurs menaces en déclarant sans sourcilier que les Grecs ont violé l'espace aérien turc, alors qu'il est constant et incontesté que c'est l'inverse qui s'est produit, les avions turcs ayant souvent survolé le territoire grec, en dépit des protestations réitérées du gouvernement d'Athènes...

Il est grand temps que l'OTAN cesse de considérer la Grèce comme un parent pauvre. Ni la position stratégique privilégiée de la Turquie, ni son potentiel de guerre appréciable ne sauraient lui mériter un traitement de faveur au sein de cet organisme, surtout lorsque pareil traitement est consenti aux dépens d'un autre membre de cet organisme, au mépris des clauses du traité de l'Alliance atlantique.

CHRISTIAN
CHRISTODOULIDIS
Journaliste
Montréal

la presse

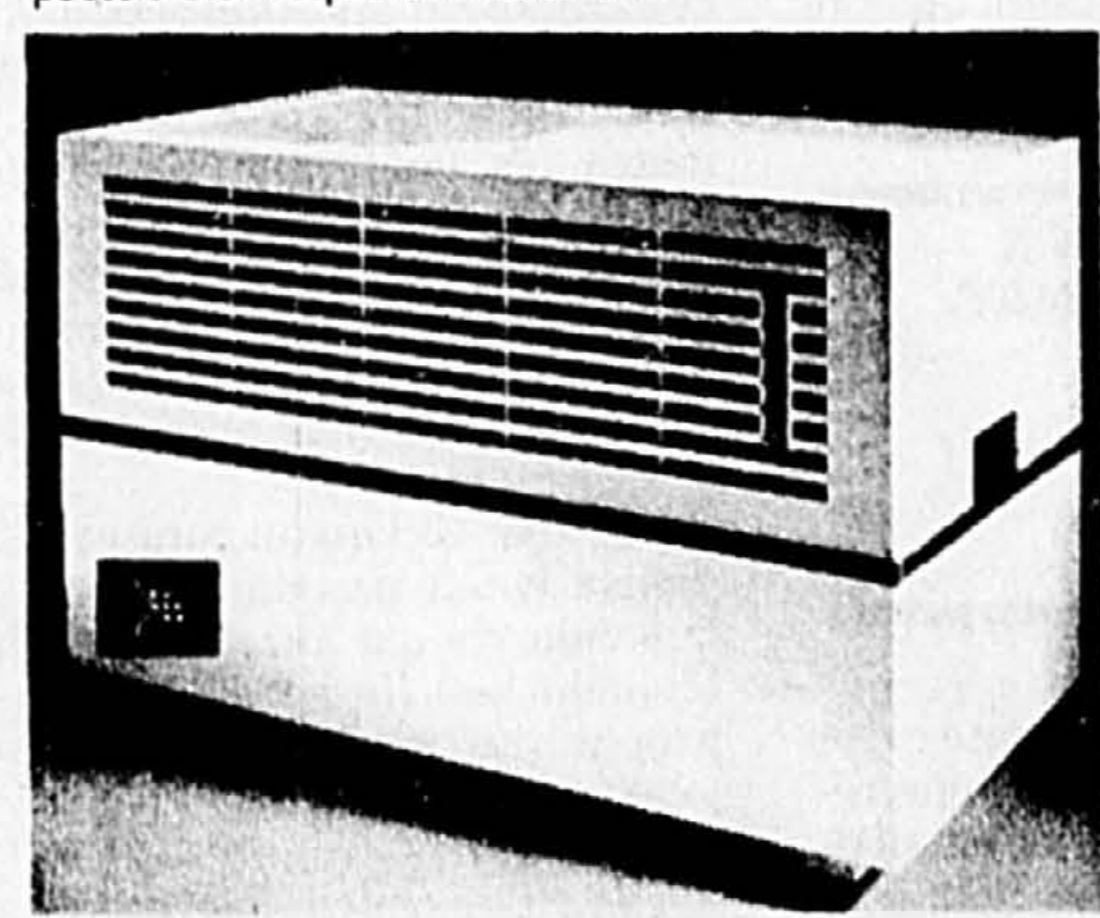
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. — Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h)		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
		Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Tele-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, voyages	285-7265
Annonces classées	285-6901	Carrières et professions, nominations	285-7320

enfin, RESPIREZ PROPREMENT ! HUMIDIFICATEUR B-80 humidifie - ventile - rafraîchit

- pour la maison et le bureau
- dessiné et construit pour préserver la santé et les effets mabiliers
- humidifie l'air tout en amassant une grande partie de la poussière en suspension dans l'air



NOUS VISITONS SUR RENDEZ-VOUS LES REGIONS SUIVANTES:
QUÉBEC, TROIS-RIVIÈRES, OTTAWA-HULL, SHERBROOKE-GRANBY

heures: lun. au ven. 9h00 à 17h30 samedi 9h00 à 13h00

Régent St-Pierre Inc.
C. MARTIN JR et CIE

PLUS DE 25 ANS D'EXPERIENCE

4338, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2J 2K6 849-2407

Régent St-Pierre Inc.

FONCTIONNAIRES: TROP NOMBREUX, TROP COÛTEUX

On semble malheureux, on se plaint d'être mal utilisé

—2—

La députée libérale Lise Bacon, qui fait partie d'un comité de parlementaires chargé de voir comment on pourrait améliorer notre Fonction publique et qui interroge de nombreux fonctionnaires depuis quelques semaines, se dit étonnée de constater combien les fonctionnaires semblent malheureux. «On a l'impression qu'il n'y a personne d'heureux dans la Fonction publique, dit-elle, et, plus souvent qu'autrement, les personnes que nous rencontrons se plaignent d'être mal utilisées.»



PIERRE VINCENT

(de notre bureau de Québec)

Un des scénarios classiques de gaspillage de fonds publics et de ressources humaines qu'a révélé l'enquête menée par LA PRESSE est le suivant: un jeune universitaire fraîchement diplômé entre dans la Fonction publique, il arrive plein de bonne volonté et d'enthousiasme à l'idée de pouvoir contribuer à l'amélioration de la société, il plonge allègrement dans ses dossiers, ne ménage en rien les heures supplémentaires à ses frais... Pour découvrir, au bout de six mois, d'un an ou de deux ans, que son travail ne servira jamais à rien, qu'il ira s'empoussiérer sur une tablette. Il vivra une, ou deux, ou trois expériences de ce genre, puis, il deviendra désabusé et il prendra le petit rythme pépère de tous les fonctionnaires. «Au bout de deux ou trois patrons, au bout de cinq ans, on en arrive tous là, hélas!», laisse tomber, avec tristesse, Bernard J., la trentaine, deux diplômes universitaires et plus aucun espoir de faire «avancer la société» de l'intérieur du gouvernement.

Bernard J. ira rejoindre tous les autres et s'enfermera, lui aussi, dans la conspiration du silence, qui fait que moins on fait de bruit, moins on soulève de poussière, le plus longtemps on dure dans la Fonction publique. Jusqu'à l'âge de sa retraite, ou après trente-cinq ans de «loyaux services».

Tous sont gardés

«Contrairement à ce qui se pratique dans l'entreprise privée, le gouvernement gardera, pour ainsi dire, indéfiniment un employé qui deviendrait malade psychologiquement et qui fournirait alors un mauvais rendement, note Bertrand Belzile, ancien professeur d'économie à l'Université Laval et aujourd'hui directeur du service des études économiques au ministère de l'Éducation.

«Dans un sens, le gouvernement actuel fait un peu comme Duplessis autrefois, il lui arrive de garder certains de ses employés à ne rien faire plutôt que de les envoyer à la rue, à l'assistance sociale. Mais, cela étant dit, je crois, personnellement, qu'il vaut mieux cela qu'une situation permettant à



Mme Lise Bacon, député libéral

un patron de jouer avec le sort de n'importe quel individu. D'ailleurs, il est illusoire de croire que, chaque fois que l'entreprise privée congédie quelqu'un, la société s'en lave les mains. Au contraire, il faut voir ce que ces gens-là coûtent à la société en frais d'hôpitaux, d'assurances-chômage, de problèmes familiaux de toutes sortes...»

Claude Séguin, jeune directeur de la planification au Conseil du trésor depuis moins de trois mois, constate, lui, plus froidement que son collègue, les pointes de cet iceberg d'improductivité: «Même si ça fait longtemps qu'on ne parle plus des chemins de la Colonisation dans les journaux, il y a quand même encore des gens, dans le gouvernement, payés pour s'occuper de ces dossiers, observe-t-il. M. Garon dit souvent qu'il pourrait se passer d'au moins 150 personnes dans son ministère! Mais, en fin de compte, le gouvernement préfère les garder, les "toffer" jusqu'à ce qu'ils partent».

Un autre exemple: les 400 inspecteurs du Travail et de la Main-d'œuvre. «Ces gens-là vont inspecter les bâtiments une fois qu'ils sont terminés, ils vont s'assurer que les entrées électriques sont conformes aux exigences

gouvernementales et d'autres patentes comme ça, mais, pourtant, personne n'est certain que cette fonction soit essentielle, note Claude Séguin. Ce n'est pas écrit dans la Bible qu'il faut agir comme ça, pourquoi les ingénieurs et les architectes ne verraient pas à ça eux-mêmes.

«L'important, en réalité, ce n'est pas tant d'augmenter la productivité des fonctionnaires que de nous organiser pour être certain qu'ils travaillent dans la bonne "track". C'est d'ailleurs pourquoi nous nous interrogeons aussi sur la pertinence d'autres fonctions; mais, je dois bien reconnaître qu'il va sans doute couler beaucoup d'eau sous les ponts avant que le gouvernement puisse se départir de tout ce monde...»

Trop contraignante

Et Claude Séguin d'enchaîner: «La Fonction publique est vraiment devenue trop contraignante. C'est tout de même aberrant que le Mont Sainte-Anne fonctionne en régie, ça dépasse l'entendement: quand on y connaît une bonne saison de ski, on défonce son budget, on est obligé de venir brailler au gouvernement pour avoir de l'argent additionnel afin de pouvoir engager des moniteurs, et il faut

que du monde travaille à créer une catégorie spéciale d'employés dans la Fonction publique, c'est ce qu'on appelle générer son propre trouble. C'est la même chose à l'Institut d'hôtellerie à Montréal: si on y vend trop de bières, on défonce le budget. Vraiment, il y a des choses comme ça qui n'ont pas intérêt à se trouver dans la Fonction publique, ne serait-ce que pour éviter qu'une grève de fonctionnaires paralyse un centre de ski...»

On s'est ainsi retrouvé, au fil des années avec un nombre considérable de personnes inutilisées ou sous-utilisées. Qu'on ne peut surtout pas congédier. «Aux États-Unis, note avec un brin de cynisme Claude Bélanger, président de l'Office de recrutement et de sélection du personnel, on raconte qu'il faut deux ans et demi pour réussir à faire congédier un cadre, ce que les autorités considèrent généralement comme un délai trop long; la dernière personne à avoir tenté de faire mettre un cadre à la porte fut, d'ailleurs, elle-même congédiée pour avoir mis trop de temps à le faire et avoir négligé ses autres responsabilités.»

S'il est désormais exact de prétendre qu'on n'entre plus aussi facilement qu'autrefois dans la Fonction publique (l'Office de recrutement dispose néanmoins d'un budget de \$558 000 pour 81-82, pour annoncer ses concours dans les journaux, et il est quand même entré autour de 2 000 personnes au gouvernement l'an dernier), il est aussi vrai d'ajouter qu'on ne se précipite pas à la porte pour en sortir: le taux normal de départs dans les années passées se situait entre quatre et six pour cent, il vient de chuter à trois pour cent.

Le gouvernement Lévesque tente bien, depuis deux ans, d'abaisser les effectifs, mais, jusqu'à maintenant, il n'a réussi qu'à empêcher qu'ils ne continuent de grossir au même rythme que par le passé.

Pour réduire les effectifs, le gouvernement compte exclusivement sur le phénomène de l'attrition, c'est-à-dire les départs volontaires, les mises à la retraite normales et les décès. On ne congédie pas beaucoup au gouvernement: une soixantaine de cas par année, tout au plus. Pour perdre son emploi de fonctionnaire, il faut vraiment avoir fait quelque chose d'énorme, avoir commis un crime, être reconnu coupable d'une fraude, d'un conflit d'intérêt flagrant, d'une insubordination remarquable ou ne pas être en mesure de justifier des absences répétées.

Mal faire son travail n'est pas une cause de renvoi, quand on est à l'emploi du gouvernement! «Il n'y a, en fait, aucun système de sanctions qui puisse être comparable à ceux du secteur privé. Au fond il n'y a pas de boss dans la Fonction publique parce qu'il n'y a pas de vrai propriétaire, aussi la tentation est parfois forte de se traîner les pieds», souligne Rock Bolduc, président de la Commission de la Fonction publique.

DEMAIN: l'univers des tabletés.

Depuis plus de deux semaines maintenant, la Belgique est gouvernée en vertu de la loi des pouvoirs spéciaux. Face à une situation économique que tous jugent catastrophique et qui commande une intervention urgente, le gouvernement de centre-droit (chrétiens-libéraux) a obtenu au début du mois de février des pouvoirs spéciaux, dont il pourra se prévaloir jusqu'à la fin de 1982.

ALBERT JUNEAU (collaboration spéciale)

Selon cette nouvelle législation, les ministres pourront rédiger des arrêts royaux qui remplaceront les lois discutées et votées au parlement. Les socialistes s'y sont opposés et la Fédération générale des travailleurs a fait une grève de protestation de 24 heures la semaine du 8 février.

Des mesures douloureuses

La Belgique se porte plutôt mal. Selon la Banque Nationale, qui vient tout juste de publier son rapport annuel, la dette publique représentait à la fin de 1981 16,3 p.c. du produit national brut, par rapport à 9,1 p.c. en 1980.

Le niveau d'endettement de la Belgique est environ deux fois plus élevé que celui des pays de la Communauté européenne. Le chômage bat aussi tous les records de la Communauté avec 12,5 p.c. Depuis 1975, l'industrie belge a perdu le sixième de ses effectifs. Les charbonnages, la sidérurgie et les textiles sont particulièrement touchés par les licenciements. Il n'y a que l'inflation qui se maintient à un niveau tolérable de 7,8 p.c.

Tous les partis en réalité ont été impuissants à mettre en application un programme de réformes économiques par les voies normales du processus démocratique, c'est-à-dire avec l'assentiment du Parlement. De 1979 à 1981, les socialistes et les sociaux-chrétiens, qui formaient alors le gouvernement, ont échoué devant l'opposition du mouvement syndical et à la suite des divisions à l'intérieur du Parti socialiste. Les élections de décembre dernier amèneront la formation d'un gouvernement de centre-droit, les socialistes se retrouvant dans l'opposition.

Contraint d'agir rapidement, le gouvernement a décidé d'imposer, par la voie de pouvoirs spéciaux, des mesures «douloureuses», comme le soulignait lui-même le premier ministre, M. Martens. Douloureuses, elles le seront sûrement car elles s'attaquent à quelques tabous, dont le plus vivace est l'indexation automatique des salaires.

Parmi les plus importantes, on notera:

- La suspension temporaire de l'indexation automatique des salaires à la hausse des prix, les bas revenus jouiront néanmoins d'une pleine indexation
- Pour certaines catégories de salariés, une diminution de 3 p.c. du salaire réel en 1982
- Une baisse de l'impôt des corporations
- Des subventions aux petites et moyennes entreprises en vue

La Belgique sous la loi des pouvoirs spéciaux

de stimuler l'embauche des jeunes chômeurs

- Une réduction des salaires de 5 p.c. dans les entreprises subventionnées par l'État
- Une baisse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) imposée sur les matériaux de construction: elle passera de 17,6 p.c. à 6 p.c.
- Une réduction sensible des dépenses publiques.

Le gouvernement de centre-droit réussira-t-il là où d'autres ont échoué? La loi des pouvoirs spéciaux ne constitue pas une assurance absolue, car le Parlement pourra, comme en temps normal, renverser le gouvernement et provoquer de nouvelles élections. Les forces d'opposition se situent, bien sûr, dans le mouvement syndical et, surtout, dans la communauté wallonne qui est beaucoup plus affectée par la récession que la communauté flamande.

Un conflit intercommunautaire

Le débat en effet est déjà fortement marqué par le clivage entre les deux groupes linguistiques. La grève du 8 février dernier en donne une illustration. Organisée par la Fédération générale, dont les effectifs sont aussi nombreux en Wallonie qu'en Flandre, elle ne fut suivie, sauf quelques exceptions, que dans la partie francophone. Le syndicat chrétien, l'autre grande organisation syndicale, implanté surtout en Flandre, s'est abstenu, demandant à ses membres de patienter et de juger le gouvernement à ses actes.

La «crise» économique avait déjà, dès l'an dernier, pris la forme d'un conflit intercommunautaire, quand le gouvernement fut obligé de démissionner. Les socialistes, alors au pouvoir avec les sociaux-chrétiens, voulaient la relance de la sidérurgie wallonne (le groupe Cockerill-Sambre). Devant les tergiversations de ses partenaires flamands, les socialistes wallons lancèrent un ultimatum qui conduisit finalement à la démission du gouvernement.

Les ministres flamands auraient accepté de donner partiellement satisfaction aux revendications wallonnes, en échange d'une décision d'investissement dans la sidérurgie flamande — dont il n'avait jamais été question jusque-là — alors que les aciéries du nord se portent beaucoup mieux.

Les Flamands ont beau jeu. Ils sont majoritaires (55 p.c.) et leur économie plus forte et plus moderne. Les Wallons sont condamnés à la défensive. La bataille qu'ils mènent actuellement n'est pas sans rappeler les grèves de décembre 1960 et janvier 1961 aux usines de Cockerill contre la «loi unique» qui visait à assainir la situation financière de l'État. Elle se transforma vite en mouvement de défense de l'économie wallonne, menacée par le déplacement de l'industrie lourde vers le nord du pays.

La Belgique semble plus divisée aujourd'hui qu'il y a deux ans. Mais, paradoxalement, chaque communauté donne l'impression que l'union est toujours aussi indispensable à la survie du pays. Leur devise oblige: «L'union fait la force».

Gilles Châtillon: Le succès du «sommet de la solidarité» passe par une politique d'ouverture

«En période de crise, les politiciens se divisent généralement en deux catégories: —ceux qui, par calcul ou par prudence, attendent et constatent le changement;



PIERRE VENNART

—ceux qui, par nature et par conviction, pensent que toute crise porte également l'espoir d'une renaissance et que, pour être maîtrisée avec bonheur, elle doit être objet de décision et devenir un élément fondamental de la gestion du possible».

Pour le Québécois moyen, Gilles Châtillon, l'homme qui tient les propos ci-haut mentionnés, est relativement peu connu. Il ne cherche pas la vedette, bien qu'il soit un homme qui s'exprime avec aisance, mais il n'a pas peur d'afficher ses convictions.

Directeur-général du Secrétariat permanent des conférences

socio-économiques du Québec depuis sa création, vice-président du Conseil de planification et de développement du Québec, Gilles Châtillon «fait dans le dialogue». Il a été le maître-d'œuvre de toutes les conférences socio-économiques jusqu'ici, depuis les deux super-sommets de la Malbaie, en 1977, et de Montebello, en 1979, jusqu'à tous les nombreux sommets sectoriels qui se sont tenus jusqu'ici.

Et c'est à lui qu'on confiera l'organisation du prochain sommet de la solidarité qui aura vraisemblablement lieu fin avril, d'après les propos du premier ministre Lévesque.

Changer les relations de travail

Cette semaine, Gilles Châtillon, bien que fonctionnaire, a été quelque peu sous le feu de la rampe.

A titre de président de la Commission d'orientation et de vice-président du Conseil de planification et de développement du Québec, il a été appelé à donner une conférence de presse, en compagnie du président Lévesque, sur la transformation de l'organisme en Conseil économique et

social, avec comme mission d'être l'organisme instigateur du «dialogue» qu'on espère voir naître de façon permanente au Québec, à la suite de ce sommet.

Ce sommet, Châtillon y croit. Il a d'ailleurs confié à LA PRESSE avoir préparé un essai d'orientation sur le sujet à l'intention du cabinet des ministres, et il en a repris avec nous les grandes lignes.

«Une crise, confie-t-il, ne suffit pas pour faire naître la concertation. Il faut que des projets soient déposés sur la table. Il revient peut-être d'abord au gouvernement, comme toujours, d'en déposer, mais les autres ont également une responsabilité similaire: entreprises, syndicats, institutions financières, sociétés d'État, etc.»

A son avis, lors du sommet projeté pour avril, les partenaires sociaux — gouvernement, patronat, syndicats — pourraient négocier un compromis social qui consisterait à échanger la possibilité d'une relance économique et d'une certaine «débureaucratiation» de l'État, terme qu'il préfère à décentralisation, contre la reconnaissance d'une autonomie accrue des personnes et des groupes com-

me les syndicats, chambres de commerce, municipalités, régions, etc.

Le gouvernement n'ayant visiblement pas d'argent à offrir aux syndicats, pourrait néanmoins leur proposer des «clauses sociales» comme valeur de troc. Par exemple, la syndicalisation multipatronale.

Aux gens d'affaires, en échange d'investissements créateurs d'emplois, on promettrait la paix sociale, des avantages fiscaux ou diverses déréglementations susceptibles de les satisfaire.

Selon M. Châtillon, c'est le schéma de compromis, qui repose à la fois sur des concessions réciproques et sur des échanges globalement avantageux pour les différentes parties en cause:

- compromis avec le patronat, d'ordre socio-économique;
 - compromis avec les syndicats, d'ordre socio-politique;
 - compromis de la société avec elle-même, d'ordre des responsabilités individuelles et collectives.
- Bref, de conclure Gilles Châtillon, le dialogue semble possible, mais il faut en assurer les conditions préalables et en proposer les modalités.



Gilles Châtillon

Selon lui, pour éviter des blocages externes, autant que les blocages bureaucratiques internes, il

n'y a qu'une solution: accroître la transparence que, quant à lui, il préfère appeler «lisibilité sociale».

«Rendre la société plus lisible, donner accès à l'information et même lire à haute voix la connaissance des situations, permettent la formation de relations de solidarités plus réelles, même si l'échange d'information rend plus vulnérable. Donc, une politique, celle de l'ouverture, des chiffres sur la table, une pratique, celle de la communication à tous de la situation, même si cette visibilité a un coût, celui qu'engendrent les tensions et les conflits.»

Et Gilles Châtillon se met à rêver: «Et si un tel exercice établissait de nouvelles règles du jeu, avec comme résultat d'éliminer les grèves pendant les prochaines négociations dans les secteurs public et parapublic, les historiens parleraient d'une révolution ou d'un point tournant dans les relations de travail au Québec.»

Le directeur-général du Secrétariat permanent des conférences socio-économiques n'est évidemment pas certain qu'un tel «miracle» est possible.



photo laser, CP
Des employés de l'hôpital Royal Alexandra d'Edmonton procèdent au transport d'un enfant prématuré dans son incubateur.

ALBERTA

Les infirmières en grève négocient

EDMONTON (PC) — Les négociations doivent reprendre à 15 heures, aujourd'hui à Edmonton, pour tenter de mettre fin à la grève des infirmières de l'Alberta.

Quelque 7.300 infirmières ont débrayé dans 62 des quelque cent hôpitaux de la province, mardi dernier, pour obtenir un plus grand nombre de week-ends de congé et des horaires de travail établis plus longtemps à l'avance.

Selon l'Association des hôpitaux de l'Alberta, environ 500 infirmières ont franchi les piquets de grève, dont une cinquantaine à l'hôpital Holy Cross de Calgary.

Les infirmières de cet hôpital ont décidé de retourner au travail, après que le syndicat eut refusé de fournir des soins aux enfants, parmi les 136 patients encore sur les lieux.

«C'est ce que j'appelle du professionnalisme», a commenté

Mme Ruth Dennison, coordonnatrice de la grève à l'hôpital.

Samedi, Mme Marg Johnson, directrice du nursing à l'hôpital Royal Alexandra d'Edmonton, a fait savoir que quatre bébés prématurés, en incubation, ont été transférés par avion à l'hôpital University de Saskatoon.

Mme Johnson a expliqué qu'il avait fallu agir ainsi à cause de l'incertitude de la présence d'infirmières dans la section néonatale.

Mme Pat Dooley, présidente syndicale à l'hôpital Royal Alexandra, a rétorqué que le syndicat avait promis d'avertir la direction s'il devait retirer des infirmières de la section néonatale et qu'il ne l'avait pas fait, donc qu'il n'avait pas l'intention d'en retirer.

Pour M. Simon Renouf, directeur du syndicat, il s'agit tout simplement d'une cynique tentative pour manipuler l'opinion publique.

AUTOBUS À EDMONTON Les négociations dans l'impasse...

EDMONTON (PC) — Les négociations entre le syndicat des chauffeurs d'autobus d'Edmonton et les représentants de la Ville en sont arrivées au point mort hier et le médiateur Dick Lindley a déclaré qu'il était prêt à convoquer une nouvelle rencontre dès que l'une ou l'autre partie aura quelque chose de nouveau à proposer à la table des négociations. Toutefois, rien ne semble vouloir venir ni d'un côté, ni de l'autre.

En ce sixième jour de grève, les hommes d'affaires d'Edmonton ont fait état d'une diminution dans les ventes, attribuable à la grève et les chauffeurs de taxi se plaignent de travailler moins qu'en temps normal, les automobilistes se montrant généreux envers les gens privés de transport en commun.

Les 1.500 chauffeurs d'Edmonton demandent la parité de salaire avec leurs collègues de Calgary qui gagnent actuellement \$12.70 de l'heure et obtiendront \$14.40 de l'heure l'an prochain. Les chauffeurs d'Edmonton ont actuellement un salaire horaire de \$9.85.

BROWN DERBY

4827 VAN HORNE 739-2331

Restaurant & Charcuterie

DANS LE CENTRE COMMERCIAL VAN HORNE

OFFRE SPECIALE 25^e ANNIVERSAIRE

LA VIANDE FUMÉE BROWN DERBY «PRÉPARÉE À L'ANCIENNE»

Nous pensons que nous préparons la viande fumée la meilleure et la plus succulente en ville.

«Le maître incontesté de la viande fumée dans le West-End de Montréal»
Josh Freed, à l'émission Market Place de CBC, le 17 janvier 1982

Nous préparons la viande fumée «à l'ancienne», comme elle était préparée par les Européens qui débarquèrent ici, avec leur recette secrète, il y a 60 ans.

Si vous aimez la viande fumée et que vous n'êtes jamais venu au Brown Derby déguster notre fameuse viande fumée «préparée à l'ancienne», nous vous faisons une offre que vous ne pouvez refuser.

À COMPTER DU LUNDI, 22 FÉVRIER, ET JUSQU'AU DIMANCHE 28 FÉVRIER, NOTRE MERVEILLEUSE VIANDE FUMÉE «PRÉPARÉE À L'ANCIENNE», HABITUELLEMENT OFFERTE À \$2.60 LE SANDWICH, SERA EN VENTE À \$1.29. MOITIÉ PRIX! CETTE OFFRE N'EST VALABLE QUE POUR LES REPAS PRIS DANS LE RESTAURANT.

le point

Cette semaine, une interview exclusive de René Lévesque:

«LES ANGLOPHONES NOUS COULENT»

Chez votre marchand de journaux.

CETTE SEMAINE à Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

Une occasion unique de voir «100 années de manchettes». Des reproductions de 100 pages entières de nouvelles de La Presse et The Gazette depuis la fin des années 1800. C'est fascinant et c'est gratuit. Jusqu'au 28 février.

Et... c'est le temps du concours «Salon nautique 82» à Place Bonaventure... quelques heureux clients auront la chance de gagner une magnifique planche à voile «Laser Surf Sprint». C'est facile et aucun achat n'est requis. Procurez-vous vos coupons de participation gratuitement dans tous les magasins et boutiques de Place Bonaventure. Ce concours débute mardi, le 23 février. Bonne chance!

HALL D'EXPOSITION

Salon de la coiffure internationale — 21-22 fév. — Commerçants seulement.

Place Bonaventure

APPRENEZ EN 4 SEMAINES!
LA TENUE DE LIVRES
(comptabilité pratique enseignée par comptables agréés)
Notre cours comprend:
Le Grand Livre et les États Financiers.

Les cours commencent:		en français	en anglais
DÉPLIANT GRATUIT	JOUR SOIR SAMEDI	3 mars 4 mars 6 mars	4 mars 3 mars aucun

ÉCOLE COMMERCIALE LONDON® 733-5217
4950, CH. QUEEN MARY (métro Snowdon) 733-8261
Permis no 749767 — Établie en 1970

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS

DALE CARNEGIE



HOMMES et FEMMES

DALE CARNEGIE®
Fondateur et auteur du livre «Comment se faire des amis»

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi.

Assistez à une

PREMIÈRE SESSION GRATUITE
Mercredi 24 février à 6 h 30 p.m.

Hôtel SHERATON-MONT-ROYAL
1455, rue PEEL (Métro Peel)
MEZZANINE SUITE M-21

Approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec
Permis 749749

Cours déductible d'impôt CULTURE PERSONNELLE
Présenté par E. J. Giguère & Ass. 285-1287

SOLDE

COSTUMES SUR MESURE

Commencez maintenant votre nouvelle collection de costumes, à partir de nos plus récents tissus importés et exclusifs. Nos tailleurs exécuteront les modèles de votre choix à un prix qui vous ira à merveille: \$315.

ARMAND BOUDRIAS

6818, rue St-Hubert 273-2851	Place Bonaventure 875-2013	Promenades St-Bruno 653-9422	Place Québec 524-5263
---------------------------------	-------------------------------	---------------------------------	--------------------------

Nous acceptons la carte American Express

VILLE LASALLE On se débrouille sans cols bleus!

Adamo Narducci, Frank Ottoni et Mario Narducci ont profité du temps doux, samedi, pour faire subir une cure d'amaigrissement aux bancs de neige qui décorent la devanture de leurs duplexes de la rue Cordner, à Ville LaSalle, depuis le début du mois. Les cols-bleus de cette municipalité sont en effet en grève depuis le 3 février. En fait, la grève a débuté juste après la dernière tempête d'importance à s'abattre sur la région métropolitaine, de sorte que, jusqu'ici, les conséquences n'ont pas encore été très fâcheuses. D'expliquer Mario Narducci: «Les cols-bleus ont eu le temps d'ouvrir les rues avant de débrayer; mais la neige n'a pas été ramassée.» Quant à la collecte des ordures, elle est assurée par l'entreprise privée à LaSalle. Donc, seules les poubelles installées sur les trottoirs de la ville n'ont pas été vidées depuis une dizaine de jours. La grève ne semble d'ailleurs pas inquiéter les citoyens interrogés. «On prie juste pour pas qu'il fasse de la neige», souligne Mario Narducci.

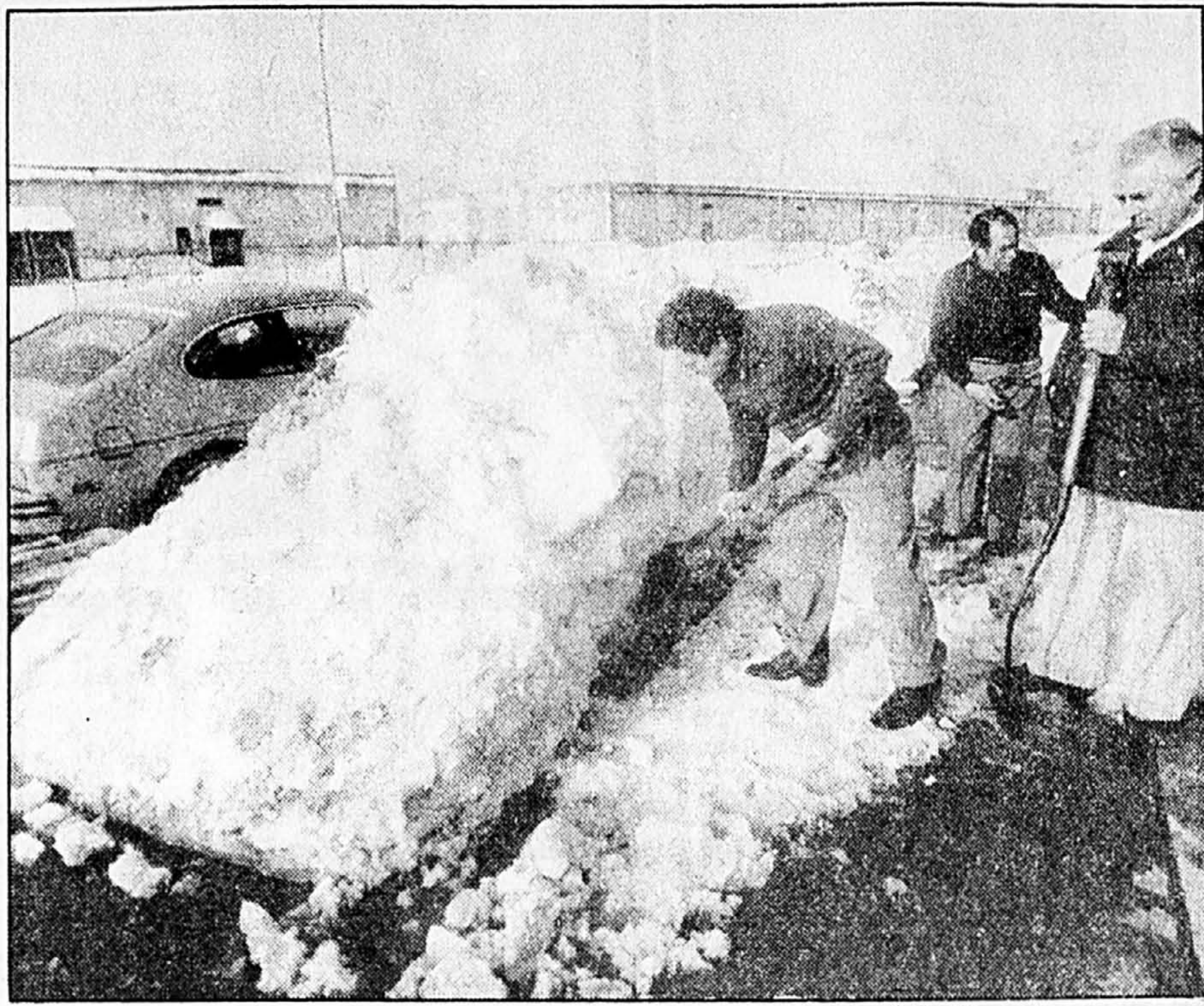


photo Pierre Côté, LA PRESSE

Un bimoteur s'écrase en se posant d'urgence: un mort, 11 blessés

SCITUATE, — Rhode Island (AP) — Un bimoteur interurbain transportant 12 personnes a pris feu, hier en milieu d'après-midi, et s'est écrasé en tentant un atterrissage forcé sur les glaces d'un réservoir, à Scituata, Rhode Island, entraînant dans la mort un passager et blessant les 11 autres.

Le directeur des ventes de la société aérienne Pilgrim Airlines, propriétaire de l'appareil, M. Barry Wilson, a déclaré que les pilotes ont rapporté un incendie à bord de l'avion, et ont immédiatement reçu l'autorisation d'effectuer un atterrissage

d'urgence à l'aéroport de Warwick, au sud-ouest de Providence, capitale du Rhode Island.

«Mais ils ont alors indiqué qu'ils poseraient l'appareil sur le réservoir», a précisé M. Wilson.

Selon un agent de la police de l'Etat du Rhode Island, M. Steven Paré, le réservoir de Scituata, «une grande surface d'eau», était recouvert de glace, mais l'avion n'a pas sombré.

Des 12 personnes, deux étaient des membres d'équipage, et des 10 passagers, on comptait une fillette de neuf ans et deux adolescents.

Selon un porte-parole du Rhode Island Hospital, où 10 des 11 blessés ont été transportés, deux des passagers du DeHavilland Otter sont dans un état critique.

Le vol avait quitté New York, avait fait escale à Bridgeport, dans le Connecticut, puis New Haven et Groton, pour ensuite reprendre l'air pour sa destination finale, Boston.

Il s'agit du deuxième accident ce mois-ci impliquant un avion des Pilgrim Airlines. Le 1er février, cinq personnes avaient été blessées après un atterrissage raté à l'aéroport de Groton.

Les coûts de chauffage vous tracassent? Ho! les moteurs! Appelez vite le Confort au foyer Texaco!

Par les temps qui courent, les coûts de chauffage tracassent bien du monde. C'est pourquoi le Confort au foyer Texaco vous offre de nombreuses solutions qui vous feront économiser de gros sous.

Tout d'abord, faites examiner votre appareil de chauffage. GRATUITEMENT!

On analysera l'efficacité de votre appareil de chauffage et on vous donnera un rapport écrit. On vous dira où et comment il y a place pour de l'amélioration et on vous suggérera des moyens à prendre pour économiser.

Renseignez-vous sur notre brûleur à retenue de flamme.

Après examen de votre appareil de chauffage, il se peut qu'on vous suggère d'opter pour le brûleur à retenue de flamme. Ce dispositif, installé correctement, peut réduire jusqu'à 20% la consommation de mazout. C'est toute une économie!

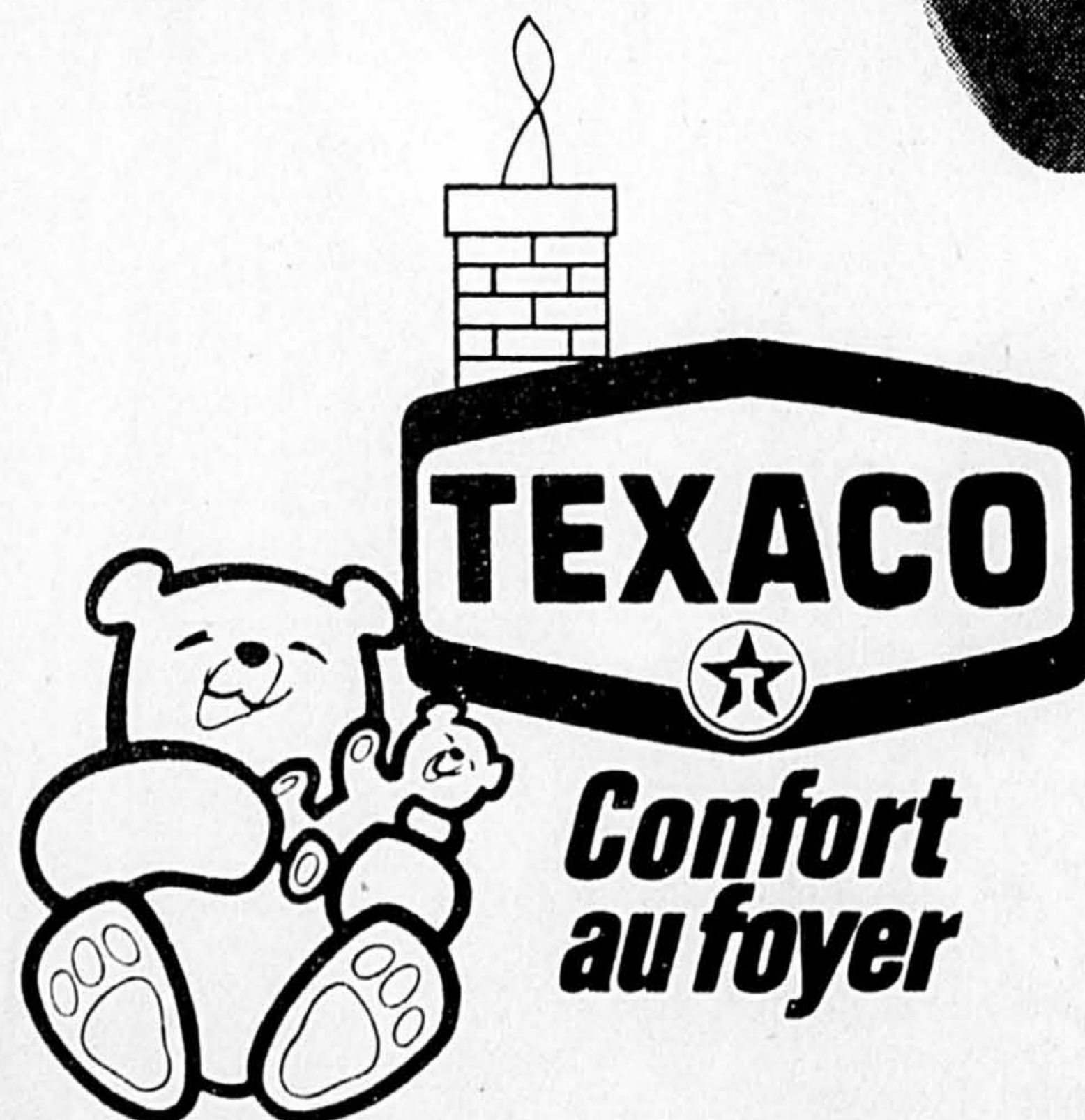
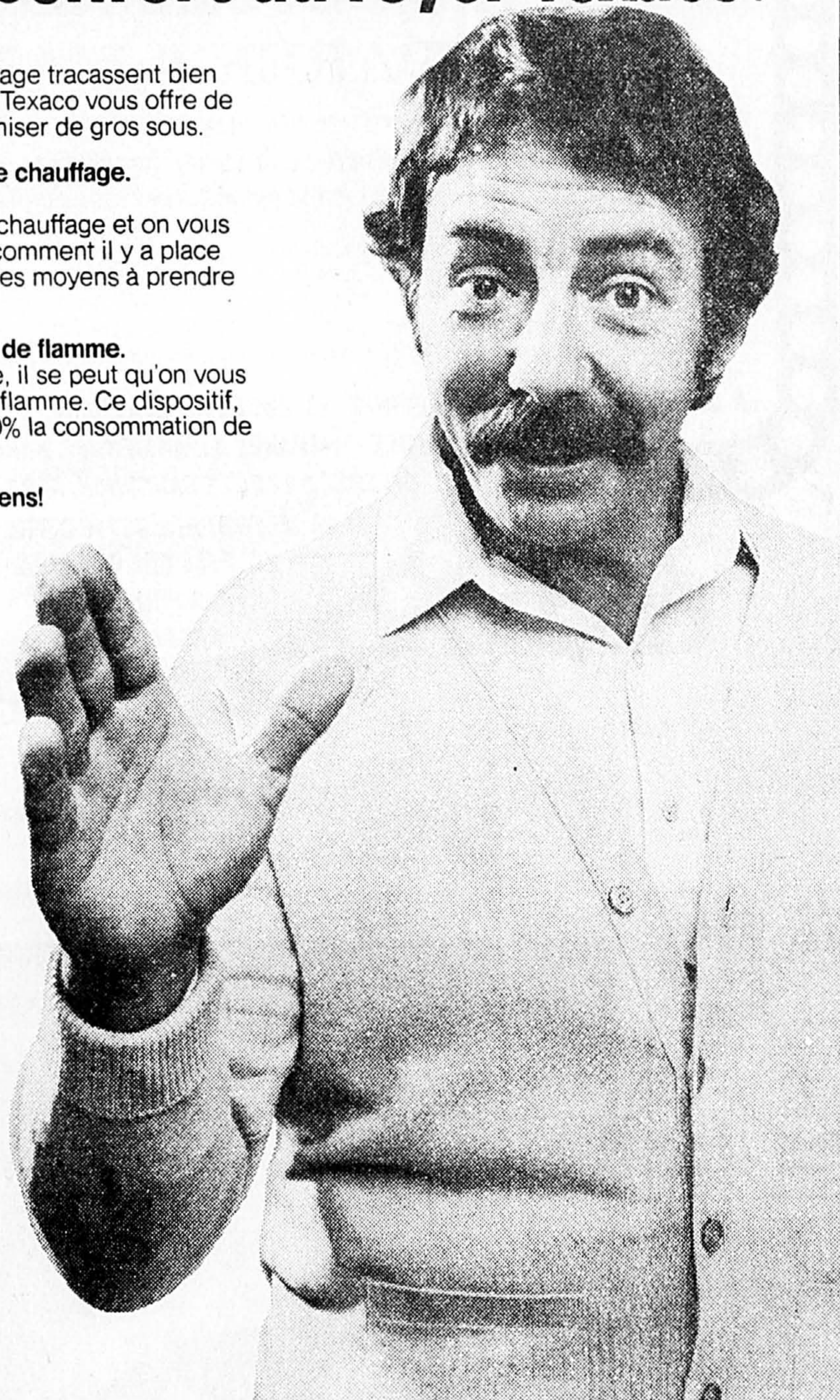
Conserver plutôt que convertir: le gros bon sens!

Si vous songez à convertir votre système de chauffage au mazout à une autre source d'énergie, il y a plusieurs facteurs dont vous devrez tenir compte. D'abord, votre maison est-elle "énergéconome"? Ensuite, il vous faudra calculer les coûts de conversion et tenir compte de l'augmentation du coût de toutes les autres sources d'énergie.

En plus, il vous faudra décider si cet investissement, y compris la subvention, sera récupéré dans un temps raisonnable. Alors, avant de prendre une décision, appelez le Confort au foyer Texaco. Nous avons des réponses à toutes les questions qui vous tracassent.

Ces produits et services sont offerts aux clients résidant dans les régions normalement desservies par les centres du Confort au foyer Texaco.

279-7271



Poster à: Texaco Canada Inc., 845, av. Querbes, Montréal (Québec) H2V 3X2

Je suis propriétaire locataire . Ma maison a _____ ans.

J'aimerais prendre rendez-vous pour faire vérifier gratuitement l'efficacité de mon système de chauffage.

J'aimerais me renseigner sur la conversion d'un système de chauffage au mazout à une autre source d'énergie.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov.: _____ Code postal: _____

N° de tél.: _____



Texaco s'y connaît

GRANDE VENTE VOITURES DE LOCATION DE 6 CARAVELLE

4 de 4 portes et 2 de 2 portes, millage variant de 19,000 km à 26,000 km, 6 cylindres, automatique, servofreins, servodirection, radio.

UN SEUL PRIX :

\$5,387

 chacune


DOLLARD & NEWMAN

Plymouth Chrysler Lée
8550, boul. Newman, LaSalle
363-5000
Ouvert 9h à 22h

EMPRISONNEZ votre chaleur!!!

Faites installer la
contre-fenêtre

MAGNETITE



- Contrôle la condensation et la formation de glace
- Réduit la perte de chaleur jusqu'à 90%
- Diminue les bruits extérieurs
- Réduit les dommages des rayons de soleil

MAGNETITE

S'applique sur
porte patio
Garantie de
5 ans

Je suis intéressé à recevoir plus de renseignements sur le système de fenêtres magnétiques. Résidence Commerce
Nom: _____
Rue: _____
Ville: _____
Code postal: _____
Tél.: Aff. _____ Maison _____

Energie West-Island inc.

93 ouest, boulevard Hymus, Pointe-Claire, Québec H9R 1E2

(514) 695-3535

INTER

443736

Gros lots de 25 000*

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Gros lot de 250 000\$

443736

503225

Numéro tiré 35526

Numéro tiré 8665

Numéro tiré 348

43736

367510

2 FAÇONS DE GAGNER 2 500 \$

3 FAÇONS DE GAGNER 250 \$

4 FAÇONS DE GAGNER 30 \$

3736

290663

3	5	5	2	6	X
X	3	5	5	2	6

8	6	6	5	X	X
X	8	6	6	5	X
X	X	8	6	6	5

3	4	8	X	X	X
X	3	4	8	X	X
X	X	3	4	8	X
X	X	X	3	4	8

736

250 000*

Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

36

250*

50*

10*

10*

10*

10*

10*

Prochain tirage
1 118 lots bonis
500 000\$

On peut se procurer le dépliant

"Qui gagne à Loto-Québec?"

dans la plupart des kiosques de vente

et aux bureaux de Loto-Québec.



SOMMET EXTRAORDINAIRE

Jean-Paul II veut mettre les Jésuites au pas

ROME (d'après AP et AFP) — Inquiet des signes de rébellion manifestés dans les rangs des Jésuites, l'ordre catholique le plus important et le plus influent, le pape Jean-Paul II rencontrera les représentants de la Société de Jésus samedi prochain, au Vatican, après la tenue d'un sommet extraordinaire qui commencera demain à Frascati, près de Rome, sommet convoqué par le père Paolo Dezza, délégué du pape chargé de la surintendance du gouvernement de l'ordre.

Selon des sources du Vatican et de la congrégation des Jésuites, le pape n'apprécierait guère les activités de certains Jésuites qui font partie de groupes gauchistes en Amérique du Sud ou qui ont ouvertement accordé leur appui à des causes libérales au sein de l'Église catholique.

Un certain nombre de Jésuites en Amérique du Sud ont endossé ce qu'on appelle la «théologie de la libération», qui combine le marxisme à la tradition catholique. Les Jésuites ont participé au mouvement de guérilla sandiniste au Nicaragua et sont accusés d'aider actuellement les révolutionnaires du Guatemala et du Salvador.

Par ailleurs, aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, certains Jésuites ont remis publiquement en question le célibat des

prêtres ainsi que l'interdit posé par l'Église sur l'utilisation de moyens contraceptifs artificiels.

En octobre dernier, le pape a nommé son représentant pour diriger l'Ordre des Jésuites, supplantant ainsi le supérieur général de la congrégation, alors gravement malade, le père Pedro Arrupe.

Ce geste, sans précédent dans l'histoire de l'Église, avait soulevé l'indignation des Jésuites du Canada, de la France et de l'Allemagne de l'Ouest. Cette semaine, Jean-Paul II a ordonné aux provinciaux et aux supérieurs de l'ordre de se réunir à Frascati, à huis clos, pour réfléchir en vue d'une préparation plus profonde de la prochaine assemblée générale, selon les directives du chef de l'Église. C'est la première fois dans leur histoire que les Jésuites doivent tenir un sommet de ce genre.

Certains Jésuites s'attendent à ce que le pape ordonne aux membres qui ne voudront pas se plier à ses directives de quitter l'ordre.

Retour en Pologne

Par ailleurs, Jean-Paul II a affirmé hier qu'il ne saurait manquer de se rendre en Pologne, au mois d'août, à l'occasion du 600e anniversaire du sanctuaire de la Vierge noire de Czes-

tochowa, à Jasna Gora.

Accordant pour la première fois depuis qu'il est pape une entrevue à un autre journal que l'organe officiel du Vatican, Jean-Paul II a ajouté que ce voyage avait été «établi» depuis quelque temps.

L'invitation des autorités polonaises, cependant, n'a pas été confirmée depuis le 13 décembre, selon le secrétaire privé du pape. Jean-Paul II a également confirmé qu'il se rendra en Espagne au mois d'octobre prochain.



Jean-Paul II bénissant la foule.

téléphoto AP

Les amis des animaux ont raison de Lucifer

PARIS (AFP) — Les défenseurs des animaux ont été plus forts que Lucifer et ses grands prêtres: la messe rouge, qui devait clôturer hier soir le premier congrès européen Luciférien et au cours de laquelle devait être sacrifié un coq, a été finalement annulée sous la pression des manifestants.

Aux cris de «suppôts de Satan», «assassins», plusieurs dizaines de personnes s'étaient rassemblées en début de soirée, à l'appel de la Société protectrice des animaux (SPA) et de la Ligue contre la vivisection, devant l'immeuble du centre de Paris, où s'est tenu pendant deux jours le congrès luciférien.

Pour la première fois, des adeptes de Lucifer, venus principalement de France, d'Italie, d'Espagne et de Grande-Bretagne, s'étaient donnés rendez-vous à Paris pour réhabiliter la sorcellerie et montrer qu'elle est «la grande religion naturelle des origines».

Contre Satan et ses maléfices, les manifestants ont invoqué l'article 454 du code pénal, qui interdit la cruauté contre les animaux. Les rigueurs de la loi ont

sans doute paru plus dangereuses que celles de Lucifer, puisque, après quelques bousculades, les organisateurs ont décidé d'annuler leur messe rouge et de laisser pénétrer la foule à l'intérieur d'un des salons de la maison transformé en «temple».

Les murs du «temple», qui était plongé dans une demi-obscurité, étaient tendus de draperies rouges et noires, sur un autel — là où devait être accompli le sacrifice du coq — une tête de mort, deux chandeliers à sept branches et une grande épée, dont la dague portait une tête de bouc.

Une vive discussion a alors opposé les défenseurs des animaux à la certaines d'adeptes de Lucifer — jeunes hommes émâchés en robe noire, femmes au teint pâle en bottes de cuir noir et chauve-souris en sautoir — qui ont fini par quitter les lieux dans la confusion.

Samedi soir, deux cents lucifériens ont participé, plus pacifiquement, à un grand sabbat de sorcellerie, qui se voulait dans la tradition des grandes fêtes païennes.

CHRYSLER RÉALISE UNE PROPHÉTIE DE NOSTRADAMUS DE 1555

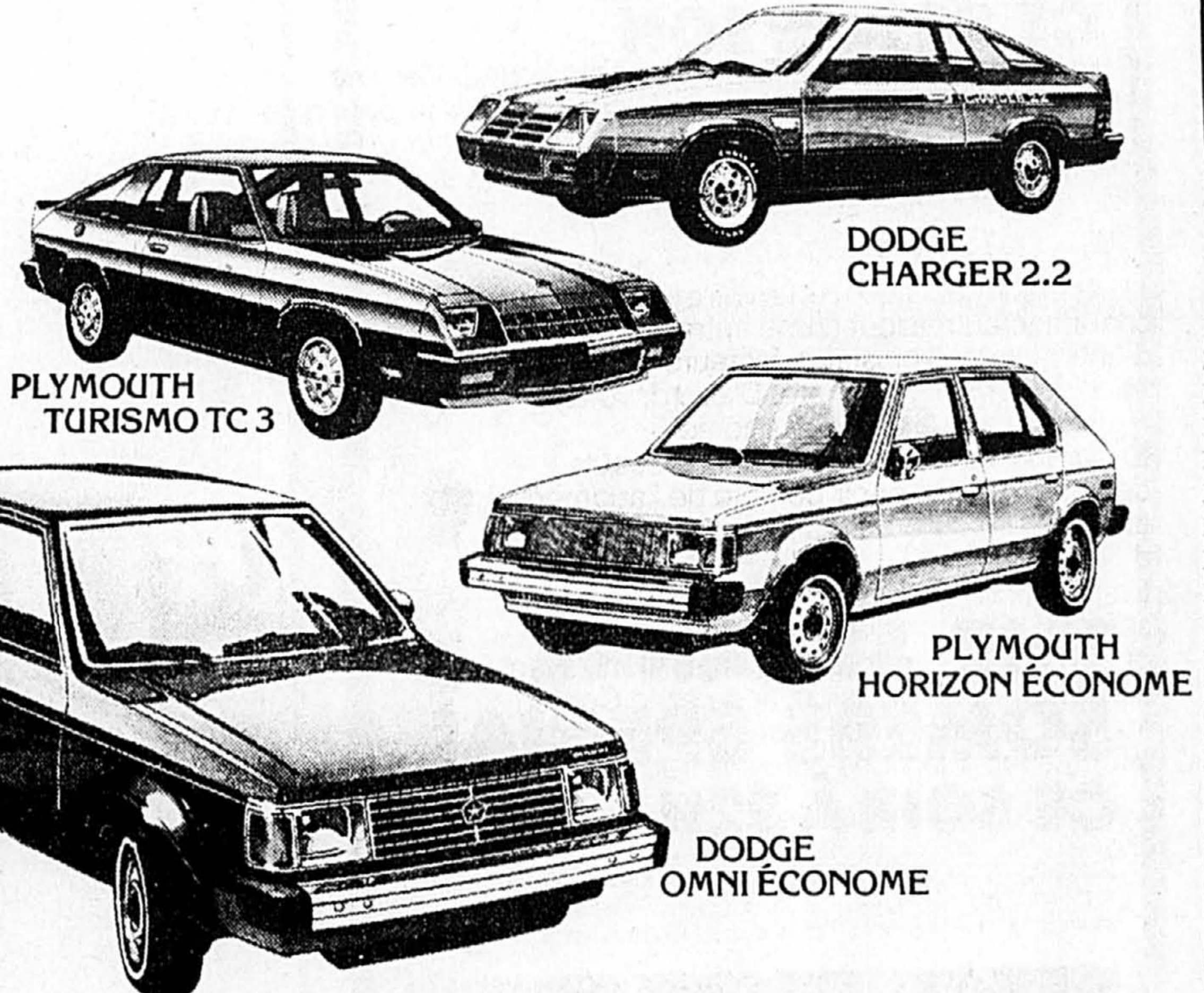
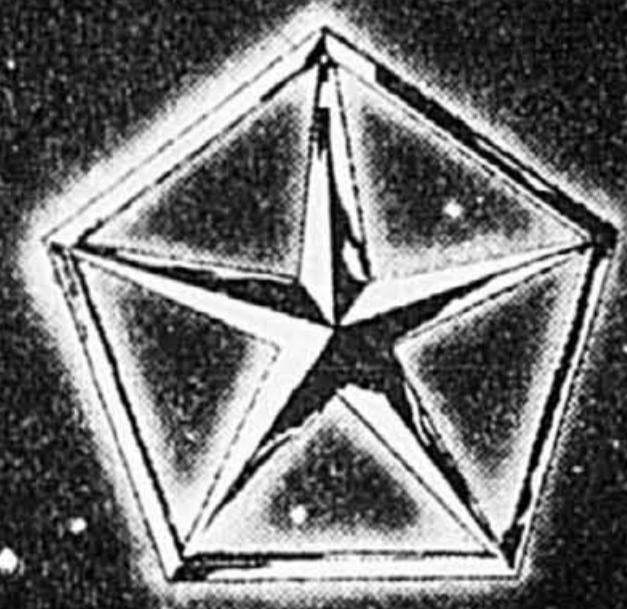
PROPHÉTIE DE NOSTRADAMUS

Près loing defaut d'un grand luminaire,
Qui surviendra entre l'Avril et Mars;
Ô quel cherté! Mais un grand débonnaire
Par terre et par mer secourra toutes pars.

TRADUCTION LIBRE

Peu longtemps avant l'apparition d'une grande étoile,
Survivront plusieurs mois
De grande cherté! Mais un grand constructeur
Apportera des secours de toutes parts.

"J'AI CONFIANCE EN CE LUMINAIRE, (1)"
(1) ÉTOILE



Chrysler éblouit l'Amérique en vendant plus de 1 000 000** de ses brillantes petites tractions avant économiques.

Éblouissantes tractions avant

Après des milliards de milles parcourus, les tractions avant de Chrysler continuent d'éblouir l'Amérique du Nord. Traction sûre et efficace. Maniabilité et tenue de route exceptionnelles. Espace intérieur plus confortable. Ce sont là des avantages recherchés des fameuses tractions avant de Chrysler.

Éblouissante valeur de revente

Un autre avantage considérable: Les Omni, Horizon, TC3 et O24 des années 78 et 79 se vendent à environ 80% de leur prix d'achat.***

Économiques à l'achat

Une autre raison qui fait de ces petites tractions avant économiques les autos de l'heure dans toute l'Amérique du Nord: le prix d'achat. Comparez. Pouvez-vous vraiment

obtenir autant d'efficacité, d'économies, de durabilité à un aussi bas prix? Les 5 portes Omni et Horizon se vendent à seulement 6 103\$. Ce sont des modèles 82 au prix de 81.

Économiques à l'usage

Tous les modèles Chrysler, Dodge et Plymouth à traction avant roulent à l'essence ordinaire au plomb, environ 12¢ moins chère par gallon. C'est comme rouler presque un mois sans payer d'essence. C'est tout un avantage... surtout avec la consommation exceptionnellement basse de ces voitures.

Omni/Horizon 5 portes Économies	
57 mi/gal	43 mi/gal
cote	cote
route	urbaine-route
4,9L/100km	6,5L/100km
Essence ordinaire au plomb*	

* Selon Transports Canada
La consommation réelle peut varier
** Ventes totales: 1 026 874
Selon "R.L. Park North American New Car Registrations" pour les Omni, Horizon, TC3 et O24, de janvier 78 à novembre 81.
*** Selon le "Black Book" (manuel d'évaluation des voitures d'occasion)

Chrysler. On a confiance en notre étoile.



L'AutoBail Chrysler. c'est la clé.

Les meilleurs termes de location pour un véhicule vraiment à votre goût.

DES DÉCLARATIONS BIEN PRÉPARÉES À UN PRIX JUSTE!



Les déclarations d'impôt préparées par H & R Block sont précises, doublement vérifiées, bien préparées. Et le prix va selon la complexité de vos déclarations. Vous aimeriez savoir comment ça va coûter? Demandez-le et soyez rassuré, on vous le dira. Et vous déciderez! Venez nous voir.

La solution

H&R BLOCK

pour votre impôt

LACHINE 637-2511

1395 Notre-Dame
Les Galeries Lachine

NORD 747-1151

919 boul. Décarie
10382C ouest, boul. Gouin

Roxboro

7642 St-Hubert

1380 Côte-des-Neiges

1380 est, Fleury

9139 boul. Pie-X

4832 est, Jean-Talon

Les Centres d'achats

Les Galeries d'Anjou

West Island

Forest

Levasseur

CENTRE-VILLE 861-9237

1180 ouest, Ste-Catherine

EST 722-3511

6424 Papineau

8854 Hochelaga

5468 av. du Parc

2734 Masson

5716 est, Sherbrooke

4656 est, Ontario

4202 St-Denis

1180 ouest, Ste-Catherine

3430 est, Belanger

9h à 21h SUR SEMAINE — 9h à 17h LE SAMEDI

RENDEZ-VOUS DISPONIBLE

Aussi à ces endroits aux heures des magasins

la 3e

Sears

Sonimart

EATON

AUTRES BUREAUX

Beauharnois
Beloeil
Chambly
Châteauguay
Cowansville
Dorion
Drummondville

Granby

Hawkesbury

Iberville

Ille Perrot

Joliette

LaPrairie

Magog

Mont-Laurier

Napierville

Repentigny

Rosemere

Rouyn

Saint-Eustache

Saint-Jérôme

Saint-Joseph

Sorel

Terrebonne

Val-d'Or

Valleyfield

Victoriaville

Gagnant du concours «Explorez le Canada»

(PC) — Le chroniqueur de tourisme pigiste Lynn Hancock, de Mill Bay, C.-B., a remporté les grands honneurs dans la catégorie canadienne lors de la quatrième édition du concours annuel «Explorez le Canada», a-t-on indiqué, au cours du week-end, à Montréal.

Mme Hancock a mérité les honneurs avec un article sur les attraits touristiques de l'Arctique.

Par ailleurs, l'ex-titulaire de la chronique de voyages du Chicago Tribune, Kermut Holt, a pris la première place chez les Américains, avec un article vantant les mérites de la vie souterraine à Montréal.

Quelque 139 auteurs ont soumis des articles à ce concours commandité par American Express, soit 37 de mieux que l'an dernier.

Montréal veut retrouver sa place dans le circuit touristique international

Le 51e congrès de l'Association de l'industrie touristique du Canada, qui se déroule présentement dans la métropole, s'est réouvert pour la représentante du maire Jean Drapeau, Mme Justine Sentenne, du comité exécutif, une occasion rêvée de faire la promotion touristique de Montréal devant un vaste auditoire formé d'intervenants en tourisme venus des quatre coins du pays.

FERNAND BEAUREGARD

A la suite d'une longue énumération des atouts touristiques et des nombreux titres de gloire dont Montréal peut s'enorgueillir sur le plan international — Expo 67, Olympiques de 1976, Floralies, complexe olympique (village, stade et vélodrome) —, Mme Sentenne a annoncé la prochaine finalisation d'un plan qui, d'ici vraisemblablement quelques



Justine Sentenne

semaines, aura enfin réalisé la création d'une structure unique d'accueil et de promotion touristique du vaste centre touristique qu'est la deuxième plus grande ville française au monde.

Cette nouvelle structure, qui portera le nom d'Office des congrès et du tourisme de Montréal, réunira les services jusqu'ici offerts par CIDEM-Tourisme de la ville de Montréal et l'actuel Office des congrès et des visiteurs du Grand-Montréal.

Il est aussi assuré que le Palais des congrès qui, à moins de retards imprévus, doit ouvrir ses portes au printemps de 1983, participera aux efforts du nouvel organisme. Selon les estimations actuelles, son coût sera de \$83 millions, financé en majeure partie par le gouvernement du Québec et une participation de \$24 millions du gouvernement fédéral.

Jusqu'à 50 morts peut-être dans le métro de Moscou

MOSCOU (AFP) — L'accident dans le métro de Moscou, mercredi dernier, a fait entre quinze et trente morts et plusieurs centaines de blessés, selon le journaliste soviétique bien informé Victor Louis, interrogé samedi par l'AFP.

En l'absence de bilan officiel — les autorités soviétiques n'en publient jamais et elles gardent généralement secrètes les catastrophes —, il s'agit de la seule estimation officielle soviétique sur cet accident qui s'était produit à une heure de pointe sur un escalier roulant.

Selon d'autres sources, notamment de témoins oculaires, le bilan pourrait être plus élevé encore. Parmi la population, le chiffre de cinquante morts circule avec insistance depuis vendredi.

C'est la rupture, en son milieu, du plus long escalier roulant du métro de Moscou — environ cent

mètres — qui est à l'origine de la catastrophe à la station Aviamotornaya. Cette station est l'une de celles qui devraient éventuellement servir d'abri antiatomique, et est donc très profonde. Plusieurs centaines de personnes ont été précipitées dans le vide et se sont écrasées les unes sur les autres plusieurs mètres plus bas. D'autres ont été broyées par le mécanisme de l'escalier toujours en marche, on ne sait pourquoi. Les témoins ont fait état de «scènes affreuses». Au pied de chaque escalier, normalement, un garde est chargé d'arrêter l'engin au moindre incident.

La presse soviétique, elle, n'a consacré que quelques lignes à la catastrophe, fidèle à la tradition du secret des autorités. Une source officielle soviétique interrogée par l'AFP a estimé que la mauvaise qualité du matériel était à l'origine de l'accident. Une enquête est en cours.





MEATBALLS CE SOIR À 20H

Bill Murray, ancienne vedette de la série-comédie "Saturday Night Live", joue le rôle du directeur maladroît mais bien intentionné d'un camp d'été peu orthodoxe.



THE SUZANNE SOMERS SPECIAL CE SOIR À 22H

La séduisante Somers anime un spectacle-variétés à bord du porte-avions "USS Ranger". Avec ses invités: Marie Osmond, Flip Wilson et Gladys Knight.



THE GODFATHER SAGA EN QUATRE PARTIES CE SOIR, DEMAIN, MERCREDI ET JEUDI À 24H

"THE GODFATHER I et II" et encore plus. Une mini-série télévisée à ne pas manquer! Diffusée les 22, 23, 24 et 25 février dans le cadre de "THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE" à CFCF.



le 12 en première



rabais 21% à 23% tenues «Simco» de Simpsons



B



A



C



D

E

Le confort avant tout! Polojama «Simco» pour la détente.

vente 12⁹⁹ (16.98)

B. RABAIS 23% - «POLOJAMA «SIMCO» D'ENTRETIEN FACILE. Tricot coton/polyester. Maillot à encolure arrondie, pantalon fourreau. Garniture contrastante à l'encolure et aux poignets. Bleu ou tan. P(34-36), M(38-40), G(42-44), TG(46).

Élégantes chemises de ville toujours de mise... avec un complet, un cardigan ou un pull. Profitez de ce rabais dès aujourd'hui.

vente 10⁹⁹ (13.99)

A. RABAIS 21% — CHEMISES «SIMCO» DE COUPE SEYANTE. Chemises de ville en polyester/coton, repassage permanent. Poche devant. Tons unis de bleu clair, beige clair ou blanc. 14% à 17%.

Les sous-vêtements «Simco» pour hommes... synonymes de confort, entretien facile et rabais impressionnants. Coton/polyester. Caleçons: P(30-32), M(34-36), G(38-40), TG(42); maillots athlétiques et maillots-T: P(34-36), M(38-40), G(42-44), TG(46).

vente 2/6⁹⁹ (2/8.98)

C. RABAIS 22% SUR MAILLOTS-T. Manches courtes, encolure arrondie. Pour porter sous chemises sport. Blanc, beige, bleu ou marine.

vente 3/5⁹⁹ (3/7.59)

D. RABAIS 21% — MAILLOT ATHLÉTIQUE. Blanc ou beige.

vente 3/5⁹⁹ (3/7.59)

E. RABAIS 21% — CALEÇONS TAILLE RÉGULIÈRE. Blanc, beige, bleu ou marine.

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.

Rayon 251, accessoires à prix modiques pour hommes. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Simpsons

... C'EST LA SOLUTION.

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
10	17	31	32	34	36
6 sur 6	1	282 586,00\$			
5 sur 6	171	1 487,30\$			
4 sur 6	8464	83,40\$			
5 sur 6+	7	24 221,70\$			
		22			
		VENTES TOTALES			
GROS LOT		100 000\$			
Approximatif vendredi					

Provincial	
2808503	500 000\$
808503	50 000\$
08503	1 000\$
8503	100\$
503	25\$
03	10\$

ENCASSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

Lotto		DATE: 19-02-82
Numéro	Possibilité de	En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.
925339	4 Gagnants de 50 000\$	
25339	32 Gagnants de 5 000\$	
5339	324 Gagnants de 250\$	
339	3,240 Gagnants de 50\$	
39	32,400 Gagnants de 5\$	

PROVINCIAL

Tirage du 19 mars
20 lots bonis de
100 000\$ chacun

